

INFORMATIONS CORRESPONDANCE OUVRIÈRES

N° 114 FEVRIER 1972

le numéro 2^e mensuel

Directeur de la publication : P. BLANCHIER

SOMMAIRE

FAUT-IL UN EDITORIAL	1
U S A : les travailleuses	4
GRANDE BRETAGNE, lutte de classe	5
Encore le METRO	7
REVOLTE des mères célibataires	10
GREVE du personnel à Paris VII	13
SUR LES OCCUPATIONS D'USINES	18
GREVE : Paris- Jour	24
LA VIE QUOTIDIENNE DU TRAVAIL	26
A propos d' I C O	28
PUBLICATIONS	31

Éditorial (pourquoi ? pourquoi pas?)

Capital et lutte de classe

Un copain O.S. RENAULT a proposé: on change l'impression d'I.C.O.; on a la possibilité de raccourcir les délais de parution. Il faudrait dans chaque numéro mettre un éditorial qui parle un peu des choses dont on parle dans les boîtes. Et que tout le monde puisse lire.

Je ne sais pas exactement ce qu'en pensent les autres, ni ce qu'ils voudraient voir raconter dans cet "éditorial", mais le copain savait lui exactement de quoi il parlait.

Les discussions au boulot:

- d'un côté c'est la une de France-Soir, la télé et la radio, ce dont les politiciens veulent qu'on parle.

- d'un autre côté, c'est le quotidien de la boîte: les accords et les désaccords avec les autres travailleurs (y compris les vacheries et les engueulades), les bagarres avec les chefs et les cheffillons, les cadences, les salaires, ce qu'on peut arriver à connaître des discussions entre dirigeants patronaux et syndicaux (à la Régie pour l'instant, c'est la radio et les journaux qui nous informent, pas les syndicats).

Tout ça mêlé comme toujours à des bribes de la vie quotidienne hors de l'usine, les emmerdements plutôt que les joies, du tiercé du dimanche et du foot, aux histoires de gars et de filles, etc..

Plus précisément, ce que voulait le copain, c'est qu'on parle de tout le cinéma autour des feuilles d'impôts des dirigeants, des scandales financiers, de tout ce que charrient en ce moment les égoûts de la "politique", c'est qu'on parle du renouvellement des conventions d'entreprises et de la paralysie présente (et pas nouvelle) des syndicats, c'est qu'on parle de ces "petites" grèves très dures, de ci, de là en FRANCE, et aussi de la grève des mineurs anglais.

Cela le copain l'exprimait après une réunion d'ICO où on avait discuté de certaines grèves (personnel administratif de la Fac de Sciences, Paris-Jour, Penarroya, mineurs anglais). Cela l'avait intéressé. Mais l'avait quand même laissé sans réponse quant aux problèmes qu'il se posait lui sur sa vie de travailleur et tout son environnement, essentiellement son travail d'une part et la "politique" de l'autre. Il sentait bien que tout cela, séparé en apparence, n'était qu'une seule et même chose, les formes diverses de la domination du capital, de son aliénation, de son exploitation.

En ce moment, tous les supports (et suppôts) capitalistes de l'information (1) essaient de nous faire passionner pour la feuille d'impôt de CHABAN, les scandales immobiliers, etc.. Comme si tout ça n'était pas l'essence du capitalisme. Comme si ça pouvait avoir un effet quelconque sur les transformations politiques réelles de la société d'exploitation. Plus on avance dans la voie de la concentration et de l'internationalisation du capital, plus se révèle illusoire la croyance que quelque chose peut changer dans le monde contre cette domination des grands monopoles par des campagnes électorales, par la révélation de scandales, par l'action de nouveaux partis politiques arborant des mots d'ordre nouveaux. Les classes dirigeantes cherchent toujours "à intéresser les masses à leur politique d'exploitation en organisant l'agitation en faveur de leurs diverses tendances dites représentatives, soit installées au pouvoir, soit visant à l'exercer: campagnes électorales, référendum, changement de gouvernement, transformations de l'appareil politique, campagnes de diversion, etc.."

(2).

Depuis un an au moins se développe une offensive méthodique de propagande de tout un clan capita-

liste pour parer l'ouverture vers un "gouvernement de gauche" de vertus, que la guerre 39-45 la "libération", la guerre d'ALGERIE, mai 68, etc.. lui avaient fait perdre. Les difficultés présentes du capitalisme dans le monde et en FRANCE en particulier, font prévoir (ça fait partie de la planification) la possibilité du recours à des hommes de "gauche" pour surmonter une crise (qu'ils espèrent passagère). Il en a souvent été ainsi: selon le degré des difficultés du système, les dirigeants politiques "de droite", c'est-à-dire défenseurs avoués du capitalisme "libre" (et s'appuyant plus sur les classes moyennes) passent la main aux dirigeants politiques "de gauche" c'est-à-dire aux défenseurs du capitalisme dirigé (qui s'appuient plus sur les travailleurs). La solution de rechange "à gauche" permet ainsi d'espérer faire accepter aux ouvriers ce qui ne leur paraît pas être leur intérêt (d'un gouvernement de "droite", ils se méfient; pour un gouvernement "de gauche" ils ont un préjugé "favorable"): exemple BLUM en 1936, le P.C. en 45-47, MOLLET en 56, etc..

Mais le prolétariat n'est plus ce qu'il était, en raison des transformations mêmes du capital et de ses structures (dont les syndicats et les partis). Ces transformations concernent les luttes (formes autonomes marquées), les valeurs (refus du travail capitaliste). Comme le capitalisme couvre le monde et la vie, toutes ses formes de domination deviennent claires; son emprise idéologique est battue en brèche en même temps que se développent des formes autonomes et originales de lutte.

En regard de tout ce courant diffus, latent, marqué aussi bien par des faits isolés mais significatifs que par des mouvements plus importants, les vieilles recettes des scandales font figure d'oripeaux sur le cadavre du parlementarisme. La pourriture à droite, la propreté à gauche. Tu parles! Qu'est-ce que ça sent dans les municipalités socialistes ou communistes, qu'est-ce que ça sentirait demain dans les instances bureaucratiques d'un parti dirigeant style Ligue Communiste. La même merde excrétée par le capital, le profit, les privilèges et l'exploitation.

Mais tous ces dirigeants sentent bien que tout a changé et qu'il faut parer le cadavre pour le rendre plus seyant. Les partis se transforment c'est-à-dire qu'ils deviennent plus modernes, qu'ils intègrent les dernières nouveautés de la domination des masses: l'ordinateur, l'action psychologique et l'auto-gestion sauce capital (mouture de gauche de la participation gaulliste). Autrement dit, ils essaient de s'adapter à l'évolution du capital. Chaque parti sort son programme, ses hommes nouveaux. Et c'est, dans le déferlement des propagandes, l'utilisation des luttes, leur canalisation sur le point de chute électoral. Les groupuscules filent le train, c'est à qui surenchérit sur les scandales, sur le programme, sur les hommes nouveaux... Les difficultés présentes du capital rendent nécessaires ces opérations diverses et en même temps elles servent de thèmes pour orienter le comportement des différentes classes - principalement des travailleurs-. Il faut un habile dosage de chaud et de froid, de visions noires et rassurantes pour que le spectre grandi du chômage, la baisse réelle des salaires, crée assez de mécontentement pour changer un bulletin de vote, mais pas assez pour déclencher des grèves. Toute l'habileté des centrales syndicales est concentrée sur la manipulation de ces pourparlers au sommet - avec une marge dérisoire de manoeuvre - : ils discutent du re-

nouvellement des conventions salariales, ils se mettent d'accord, mais personne ne signe, le patron applique unilatéralement, les syndicats se drapent dans leur opposition offensée, ils organisent des journées d'action ou des manifestations de rues bien encadrées. Tout cela coule vers la propagande politique anti-gouvernementale.

Ce n'est pas nouveau bien sûr, mais ce qui est nouveau c'est qu'ils soient contraints, non pas d'informer (ils ne le feront jamais que conformément à leurs intérêts de partis, groupes ou syndicats), non pas d'organiser des luttes plus amples (cela peut venir si c'est nécessaire à leurs objectifs politiques) mais de changer leurs visages, leurs programmes, de lever leurs interdits (le P.C. recevant la C.F.D.T., discutant de l'avortement en public, etc..) alors même que leurs appareils sont aussi stricts que jamais et qu'ils ont les mêmes hommes à leur tête. Le new-look des organisations traditionnelles c'est l'effort - moderne quant aux techniques nouvelles utilisées- de retrouver le contact avec une base qui fuit et critique, qui ne se laisse plus encadrer. Ce qui "bouge" à la base, c'est:

- d'une part, tout le mouvement de lutte dont on voit surgir de temps à autre des morceaux : grèves, occupations, séquestrations, cassages de gueule; avec toutes les velléités répétées d'organisation de comité de grève, les liaisons horizontales entre travailleurs d'un même groupe, d'une même branche, qui commencent à se tisser (même si elles empruntent le canal des syndicats ou de groupes plus ou moins intéressés à placer leur programme ou leur idéologie)

- d'autre part, mais sans que cela puisse être détaché de ce qui vient d'être dit, un ensemble de phénomènes diffus, dont on ne mesure l'existence qu'au gré des contacts, de récits personnels, de rares statistiques, dont on ignore la portée réelle (absentéisme, instabilité dans un emploi, marginalité, refus des valeurs capitalistes). On met dans tout ça les révoltes des prisons, les mouvements dans les C.E.T., les lycées, et chez les enseignants, les réactions des jeunes dans les boîtes, la résistance accrue à la surexploitation chez les travailleurs immigrés, etc.....

Nul ne peut prévoir comment tout cela débouchera en termes d'organisation autonome de la lutte de classe, en termes plus concrets de contestation radicale des structures de domination. Les deux courants: nouvelles méthodes de lutte autonome et transformation des mentalités, vont de pair: ce sont les mêmes produits du développement du capitalisme et de l'emprise accrue du capital sur les hommes et sur leur vie. Mais ils ne suivent pas des voies parallèles et indépendantes. La transformation des consciences est liée étroitement à la transformation des modes de lutte des travailleurs et se développe au cours de ces luttes par l'affrontement avec les formes nouvelles de domination du capital. A son tour la transformation des consciences suggère de nouvelles formes de lutte. Comme le capital (par ses structures) cherche constamment de son côté à récupérer ces deux courants (et c'est inévitable dans la mesure où ils ne débouchent pas sur un combat à l'échelle capitaliste mondiale) ceux-ci sont amenés, dans le mouvement global de la société à se dépasser et à prendre constamment des aspects nouveaux, sans qu'on puisse préciser le rythme et le cheminement.

Proches de nous, les exemples de l'ANGLETERRE et de l'ITALIE nous montrent de tels développements. En FRANCE, l'explosion de mai 68 a débouqué une forme de violence dans la lutte de classe, mais a préservé, jusqu'à présent, l'emprise des vieilles structures politiques et syndicales. En ITALIE au contraire, la durée du phénomène - en profondeur - et montant lentement, a amené au sein des comités de base, à des débats politiques: ce sont les syndicats, tentant par leur réunification de récupérer ces comités de base, qui jouent le premier rôle; l'autonomie des luttes a détruit le rôle politique des partis et transposé ce rôle sur le syndicat unique, seul organisme qui reste en contact avec les travailleurs.

On ne sait d'ailleurs si cette tentative peut avoir un effet durable en raison même de la profondeur du mouvement social de ces trois années.

En GRANDE-BRETAGNE cette étape même semble dépassée: dans la grève des mineurs, c'est l'activité autonome organisationnelle de base qui supplée à tout, sans qu'une réforme syndicale quelconque ou un new-look politique puisse paraître capable de l'endiguer.

pologne 24.1.71

GIEREK FACE AUX GREVISTES DE SZCZECIN
Procès verbal de la rencontre de Gierek avec les ouvriers des Chantiers navals Adolf Warski à Szczecin le 24 - 1 - 71

On peut carrément sauter la préface de Broué (trotskyste de l'AJS- OCI -) et une déclaration d'un Comité d'Organisation des Communistes (trotskystes) des Pays de l'Est (qui siège d'ailleurs à Paris): ces deux textes

un crédit de confiance pour quelques années au nouveau comité central du P.O.U.P., afin de surmonter les difficultés économiques de notre pays. J'ai ici les propositions suivantes: je propose qu'on informe immédiatement de l'arrêt de la grève, des décisions qui ont été prises ici, et des revendications présentées par les autres entreprises grévistes de Szczecin qui ont soutenu les chantiers navals. Puis que la journée de demain soit, dans la mesure du possible, une journée libre pour les grévistes... pour les femmes peut-être. De la part des syndicats, je voudrais dire qu'il faut s'occuper des travailleurs qui ont déjà beaucoup de journées de travail derrière eux. Je pense particulièrement aux soudeurs qui travaillent dix ou quinze ans et après passent à un autre travail où ils gagnent 1200 au lieu de 5000 zlotys auparavant. Ils ont toute la famille à leur charge, et simplement on agit avec eux selon le proverbe: on presse le citron et on en jette l'écorce. Merci. (Applaudissements.)

UN DELEGUE. (4) Je dois encore donner la réponse définitive des travailleurs de mon département sur l'arrêt de la grève. Camarade Gierek! Je suis un vieux membre du Parti. Je ne veux dire que la vérité. Je ne veux pas camoufler la situation. Je ne veux pas non plus noircir mon département. Je ne veux pas être mal compris. A mon arrivée, la situation dans le département était la suivante: tout le monde répondait unanimement: « Nous voulons continuer la grève! » Telle était... la décision. Après une longue et tumultueuse discussion, nous sommes parvenus à une conclusion: nous ne pouvons pas continuer seuls en tant que département. Je ne veux pas pousser les chantiers à continuer la grève. Ce n'est pas mon but... Mais je voudrais attirer l'attention sur le fait que les travailleurs de notre département reprochent à tous ceux qui ont parlé avant moi et qu'ils ont entendus d'avoir cédé si facilement sur le point concernant l'annulation de la hausse des prix des denrées alimentaires. Et pourtant, durant toute la grève, pas un brave ne s'est montré pour intervenir et... essayer de convaincre de la justesse de cette mesure. Ensuite, notre département considère qu'en se lançant dans la grève, nous, travailleurs des chantiers navals, nous avions fait se dresser les autres entreprises. Et maintenant cette revendication n'est pas satisfaite... et ainsi nous ébranlons la confiance qu'ils nous portent...

(1) Note d'ICO: c'est le dernier des délégués à prendre la parole après plus de 40 autres.

Il est possible que des solutions politiques provisoires mettent fin à cette grève; son intérêt pour nous n'est pas dans son résultat mais dans les capacités d'auto-organisation du prolétariat anglais, déjà manifeste auparavant, et qui se reproduira et se développera inévitablement.

Ce qui nous amène à dire, ici aussi, que les luttes prolétariennes connaîtront un tel développement, avec les formes spécifiques imposées par la situation et les structures du capital en FRANCE.

(quant à d'autres éditoriaux, c'est à l'ensemble des camarades de décider si c'est nécessaire et de s'y mettre ou tout au moins d'en fournir les grandes lignes).

(1) nous y incluons les journaux des partis comme le P.C.- ou des groupes - comme les trotskystes - qui oeuvrent pour le capitalisme d'Etat.

(2) La grève généralisée en FRANCE - brochure d'I.C.O.- p.32.

sont à la hauteur des interprétations trotskyste de l'histoire des pays capitalistes d'état. Par contre le débat même est riche à tous points de vue et nous y avons puisé pour la brochure sur la Pologne et l'insurrection de décembre 70 (qui s'avance lentement). Un autre défaut du texte, son prix: 16 F - SELIO 87 rue du Fg St Denis Paris 10 eme) - ci-dessous deux pages du livre

Camarade Gierek, camarade Jaroszewicz. (D'un ton très grave.) Je dis la vérité. Vos interventions n'ont pas convaincu les travailleurs de notre département... Et je voudrais dire ceci: nous arrêterons la grève, non pas par conviction, mais parce que les autres l'arrêtent. C'est tout. (Silence profond, puis un tumulte croissant, agitation prolongée, cris.)

Le vote

BALUKA. (2) Un instant... un instant... il y a la décision du département W5... la grève doit être arrêtée! A ce moment, j'aurais aimé expliquer au camarade comment tout cela se passait ici... mais, officiellement, c'est moi qui dois mener cette réunion jusqu'au bout, n'est-ce pas? Dans tous les départements, tous les travailleurs se sont prononcés pour l'arrêt de la grève. Il y a seulement eu... un... deux... trois points d'interrogation. Les délégués sont donc allés dans leurs départements et puis, concrètement, se sont prononcés pour l'arrêt de la grève. Et c'est à moi, en tant que président du Comité de grève, qu'incombe la tâche de soumettre définitivement au... pour qu'on se comprenne mutuellement... que nous estimons... la grève comme terminée. Par-là, je voudrais avoir la confirmation de mes paroles - c'est bien ainsi qu'on fait, n'est-ce pas? - à mains levées... de soutenir ces propositions S'il vous plaît, qui est pour?... C'est-à-dire, à l'unanimité. Qui s'abstient?... Qui est contre? Oui... ça veut dire qu'il n'y avait pas de délégués du département... Oui... C'était justement ces points d'interrogation, n'est-ce pas? Les camarades ne sont pas entièrement convaincus qu'il faut... arrêter la grève. Ils se sont simplement abstenus.

Maintenant, camarades. Voilà nos revendications. En ce moment... nous avons terminé la grève. Ce qui nous reste, c'est... nos douze revendications sur deux morceaux de papier. Pour le moment, ces revendications n'existent littéralement que sur le papier. Donc elles doivent être simplement matérialisées. Je voudrais encore brièvement... les analyser.

(2) C'est le président du Comité de grève (note d'ICO)

USA problèmes des travailleuses américaines

Sous la bannière de "Women Liberation" se rangent des organisations aux objectifs forts différents, depuis les libérales aspirant uniquement à l'égalité légale totale dans le cadre du système, jusqu'aux révolutionnaires de toutes obédiences pour qui la libération complète de la femme est subordonnée à la destruction du système capitaliste et de ses institutions. Plus soucieuse d'apporter des histoires croustillantes que des informations sérieuses à ses lecteurs, la grande presse accorde habituellement plus d'attention aux actions spectaculaires de quelques groupes comme SCUM ou les DAUGHTERS OF BILITIS (1) qu'aux problèmes quotidiens de millions de femmes travailleuses. Un bel exemple nous est fourni par le silence autour des controverses suscitées par l'adoption probable d'un nouvel amendement à la constitution américaine: l'ERA, Equal Rights Amendment. Ces controverses nous entraînent loin de l'incinération de quelques soutiens-gorge et nous ramènent à la dure et quotidienne réalité de l'exploitation capitaliste.

L'ERA dissipe les ambiguïtés des législations antérieures et consacre l'égalité complète des sexes dans tous les domaines. Il a été déjà adopté par la Chambre des Représentants et son adoption par le Sénat semble assurée. De nombreuses et récentes décisions légales, influencées par l'esprit de l'amendement, prouvent son importance pour les femmes américaines: si de rares chasses gardées féminines (hôtesse de l'air par exemple) seront ouvertes aux hommes, les femmes en échange auront accès désormais à maints emplois traditionnellement masculins; leur droit à l'avancement dans leur métier sera protégé, et les iniques différenciations de salaires pour un même travail seront abolies (2). Bien entendu la portée pratique de l'ERA dépendra en définitive de la combativité et de l'initiative des femmes, de leur capacité à utiliser ses dispositions légales.

Néanmoins, malgré les immenses mérites de l'amendement, son langage actuel représente aussi un réel danger pour la majorité des travailleuses américaines. Environ 80% des quelque 30 millions de salariées n'appartiennent pas à un syndicat et constituent la fraction la plus exploitée de la classe ouvrière: employées de bureaux et de commerce, ouvrières de petites manufactures et ateliers, travailleuses agricoles, etc.. La seule protection de ces salariées a été jusqu'ici une série de lois des Etats et du gouvernement fédéral, réglementant la Journée de travail, établissant un salaire minimum, prescrivant des périodes de repos, etc.. Si l'Equal Rights Amendment est adopté sous sa forme actuelle, toutes les lois particulières pour les femmes disparaîtront et les travailleuses perdront la plu-

part des mesures qui tempéraient quelque peu leur exploitation effrénée. Sans attendre l'adoption définitive de l'ERA, le patronat est déjà passé à l'offensive... 17 Etats au moins ont abrogé ou modifié les lois pour les salariées, et dans de nombreux autres cas les législateurs locaux attendent uniquement le passage de l'amendement avant d'accorder sa livre de chair au patronat.

Les militantes féministes sont loin de présenter un front uni à cette menace. Certains groupes comme NOW (National Organization of Women) par exemple, largement composés de femmes appartenant aux professions libérales ou en dehors du marché du travail, sont hostiles à tout changement à l'ERA, ou indifférentes. Les 10 minutes de pause bi-quotidienne, accordées à une opératrice de calculatrice, le droit à un minimum d'hygiène sur les ranchs de Californie et autres règlements du travail, paraissent peut-être dérisoires à des femmes qui, quoique certainement victimes de discrimination, n'en ont pas moins accédé à un certain rang dans la hiérarchie sociale. Pour la masse des salariées, l'abrogation de ces règlements signifierait un recul de plusieurs dizaines d'années. Les militantes des syndicats et de quelques groupes d'avant-garde, conscientes du danger, ont engagé la bataille et obtenu déjà quelques résultats. L'AFM-CIO, ainsi que les syndicats avec de larges effectifs féminins (vêtements, restaurants, téléphone) font campagne pour une addition à l'ERA qui spécifiera que les lois actuelles qui sont proscrites pour les femmes, mais non dirigées contre les hommes doivent être maintenues. Quelques Etats et villes se sont déjà prononcés en faveur de ce changement de la loi. Certains groupes, comme UNION WAGE (Union Women's Alliance to Gain Equality) suggèrent que la législation pour les femmes soit étendue aux hommes.

D'autres divergences, plus subtiles, apparaissent dans Women Liberation sur le problème de l'avortement. La législation varie d'un Etat à l'autre, mais en dépit de quelque libéralisation le droit à l'avortement n'est en général accordé que dans des cas exceptionnels: viol, danger pour la santé morale ou physique de la mère, et au prix souvent de formalités pénibles et humiliantes. De récentes condamnations de jeunes femmes pour avortement, des menaces voilées de stérilisation contre des femmes indigentes ont donné un nouvel élan au mouvement pour l'abrogation des lois contre l'avortement. Une organisation nationale WONAAC (Women's National Abortion Action Coalition) a été formée et a organisé meetings et marches dans plusieurs villes.

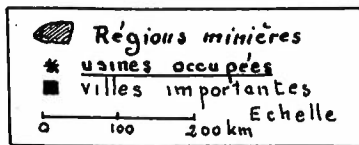
Là encore, l'action des militantes d'avant-garde s'avère décisive pour transformer cette revendication dans l'intérêt des travailleuses. Les frais médicaux sont extrêmement coûteux aux U.S.A. et seuls les très riches - ou les indigents à la merci des hôpitaux municipaux - peuvent se permettre de n'être pas protégés par une assurance maladie le plus souvent contractée sur le lieu de travail. Par une étrange aberration, la plupart de ces assurances ne couvrent pas les frais de maternité ou les accidents consécutifs à une grossesse interrompue. Ces mesures discriminatoires signifient que même si l'avortement était accordé sur simple demande, le scandaleux coût actuel de l'opération (de 300 à 600 dollars selon les Etats) la mettrait hors de la portée des femmes qui en ont le plus besoin: célibataires, noires, chicanas, etc... La revendication "Free Abortion on Demand" (avortement gratuit sur demande) est de nature à grouper en un solide front toutes les femmes qui veulent le droit de contrôler leur corps et leur vie, mais refusent aussi d'être exploitées par quelques profiteurs de la profession médicale.

(1) Society to Cut Up Men (Société pour émasculer les hommes).

Les Filles de Bilitis: une des principales organisations de lesbiennes.

(2) 20 décembre. La Compagnie du Pacific Telephone va restituer environ 500.000 dollars de salaires à 350 femmes employées dans 41 centres de Californie et Nevada. Ces femmes avaient une classification inférieure et recevaient environ 45 dollars de moins par semaine que les hommes accomplissant le même travail.

grande bretagne les formes de la lutte de classes



POURQUOI ?
 M. Doby, leader du Syndicat national des mineurs (N.U.M.), a eu le mot de la fin en déclarant : « Nous avons davantage obtenu dans les dernières vingt-quatre heures qu'au cours des vingt-quatre dernières années... »
 (nuit du 18 au 19 février 72)

- 1971 - 43% de grèves de moins en nombre qu'en 1970, mais 13,5 millions de jours "perdus pour la production capitaliste", le chiffre le plus élevé depuis 1926 (supérieur à celui de 1970 qui était déjà un record et non compris les grèves "officielles et reconnues" qui furent plus nombreuses en 1971 à cause de l'opposition syndicale au vote de la loi sur les relations sociales).

Ce qui signifie des grèves plus longues, plus dures, mieux organisées. Dans le numéro 112-113 d'I.C.O., nous avons longuement parlé de deux mouvements - le "work-in" aux chantiers navals U.C.S., près de GLASGOW, le "sit-in" (occupation) à l'usine PLESSEY. Ces deux mouvements continuèrent: depuis fin juillet 1971 à U.C.S. (8 mois), depuis le 3 septembre à PLESSEY (7 mois).

Mais ces luttes ne restent pas isolées. La grève des 280.000 mineurs de charbon a débuté le 8 janvier: ce n'est pas une grève sauvage car le syndicat N.U.M. - le seul syndicat de mineurs affilié aux Trade Unions - l'appuie. Nous verrons pourtant que derrière cette apparence, ce sont les mineurs eux-mêmes qui agissent et imposent leur grève contre celle du syndicat. Nous verrons que le syndicat commande l'entretien de la mine par les grévistes (ce qui équivaut aux mots d'ordre souvent entendus en 68 de la part des syndicats, principalement de la C.G.T. de "garde de l'outil de travail"); alors les mineurs abandonnent les mines à leur lente détérioration et vont occuper des points stratégiques pour leur combat. Cette offensive organisée de prolétaires en lutte, on la retrouve dans les occupations d'usine qui se multiplient. Dans le développement des grèves sauvages et alors que la loi répressive sur les relations sociales va entrer en application, c'est un élément nouveau qui apparaît.

Au cours des six derniers mois, outre U.C.S. et PLESSEY, ont été occupées: B.S.A. à BIRMINGHAM, les aciéries River Don à SHEFFIELD, Allis-Chalmer (machines agricoles) à MOLD (Pays de Galles), Fisher-Bendix à KIRBY, près de Liverpool.

A River Don, B.S.C. (aciéries) projetait de fermer les usines et de ne laisser qu'une grosse forge. La simple menace de "work-in" comme aux chantiers navals, a suffi pour faire reporter la fermeture.

A l'usine B.S.A. de BIRMINGHAM, la tentative d'occupation a échoué. Mais elle est effective à KIRBY (Fisher-Bendix) (1) comme à PLESSEY. A MOLD (Allis-Chalmer) deux semaines d'occupation ont réussi à empêcher la fermeture de l'usine.

MOLD est une petite ville de 8.000 habitants dans les collines du Nord du PAYS DE GALLES. Une seule usine: 120 ouvriers. Les dirigeants (un groupe américain) veulent la fermer. Le délégué principal de l'usine, Hugh HUGHES est en même temps agent de police bénévole. C'est lui qui se trouve à la tête de la grève sauvage, là où personne

ne parle guère d'occupation. C'est pour eux le seul moyen de lutter contre la fermeture qui brise leur vie présente. Et Hugh HUGHES déclara: "Je ne veux pas de gestion ouvrière". "J'ai bien assez de problèmes emmerdants comme ça". Au bout de deux semaines, quelles qu'en soient les raisons, la direction cède, l'usine ne sera pas fermée.

Les occupations sont toutes parties de la base: aucune n'a émané des dirigeants syndicaux qui, visiblement, gardent les distances. Un leader syndical, Ken COATES, dirigeant de l'Institut pour le contrôle ouvrier (mouture anglaise de l'auto-gestion C.F.D.T., P.S.U. ou du contrôle ouvrier trotskyste) déclare que: "c'est une extension du syndicalisme", tout en ajoutant: "si des gens pensent que c'est une révolution, ils seront déçus". En réponse à la menace de chômage, c'est pourtant une atteinte renouvelée dans les faits au pouvoir d'autorité des dirigeants. Et personne ne peut dire comment cela se développera, en réponse à des situations que le capital lui-même ne peut prévoir.

La grève des mineurs commence le 8 janvier. Un camarade de LONDRES écrivait le 13 janvier: "c'est presque la copie de la grève des postes au départ" (voir I.C.O. N° 105-mai 71, p.20). Le N.U.M. (National Union of Mine Workers-Syndicat National des Mineurs) est un des syndicats les plus importants mais là encore, la direction nationale a déclaré avant la grève, qu'il n'y aurait pas de paie de grève. C'est encore plus salaud que le coup du syndicat des postiers. Parce que lors de la grève des postes, l'effet de la grève s'est ressenti du jour au lendemain. Mais à présent c'est différent, ou du moins le syndicat espère que ce sera différent et les bonses doivent prier jour et nuit pour que la grève ne dure pas plus de deux ou trois semaines. Il y a même un bonse national qui a déclaré que, dans certains coins des mineurs étaient "trop militants et que c'était bien regrettable" (sic) parce qu'ils refusaient d'exécuter les boulots d'entretien de la mine, que ça allait causer des désastres, qu'ils détruisaient leur propre outil de travail etc.. (Times 10/1/72). Malgré les efforts des TRADE UNIONS (T.U.C. confédération syndicale unique liée au parti Travailiste-Labour Party-, social démocrate) pour freiner l'extension du mouvement aux syndicats des transporteurs, des mineurs ont organisé des piquets de grève, non seulement autour des mines (ce qui n'était pas très utile vu que personne ne les fait tourner) mais aussi en dehors, près des dépôts de charbon, des centrales

(1) dans le prochain I.C.O. nous donnerons un texte de SOLIDARITY sur cette occupation.

électriques, des ports. Des transporteurs ont refusé de charrier du charbon, des bateaux ont dû faire demi-tour, parce que les dockers refusaient de les décharger.

Les calculs du syndicat et du gouvernement se sont révélés sans effet, parce que les mineurs ont organisé leur grève eux-mêmes (la revendication d'augmentation de salaires atteint 47% alors que le gouvernement offre 7.50%).

Ce n'est pas à la grève de 1926 qu'il faut remonter mais à la grève sauvage d'octobre 1970 qui fut un échec, mais qui avait touché tous les puits et avait vu un début d'organisation nationale (600 mineurs étaient descendus à LONDRES pour casser la gueule aux bonzes syndicaux) (voir I.C.O. N° 101-102- janvier-février 1971-P. 26). Cette fois l'organisation s'est développée dans différentes directions:

- la généralisation de la lutte : tous les 289 puits fermés, les 280.000 mineurs en grève, auxquels s'ajoutent, le 19 janvier, les 23.000 cadres moyens de la mine.

- l'activité des piquets de grève: sur toute l'ANGLETERRE; elle va se manifester autour des puits (interdits aux équipes d'entretien et aux employés), dans les dépôts de charbon, les centrales thermiques, dans les ports, dans les universités, (Essex), chez les transporteurs... Des groupes importants de mineurs descendent depuis les régions minières vers LONDRES, vers les ports.. ils entraînent la solidarité active des étudiants, d'autres travailleurs... C'est-à-dire établissent des liaisons effectives par eux-mêmes.

- l'efficacité et la combativité dans la lutte : les mineurs ont compris que, pour que leur lutte soit efficace, il faut qu'ils portent la lutte ailleurs, par tous les moyens: ils abandonnent l'entretien des mines, tout en continuant à les occuper et à en interdire l'accès (le 5 février, 200 puits, sur 289, ne sont pas entretenus), malgré le mot d'ordre du N.U.M. (des bagarres éclateront entre piquets et équipes syndicales d'entretien). Ils vont mettre des piquets (renforcés par des étudiants et autres ouvriers) non seulement partout d'où on peut faire venir du charbon, mais dans les centrales thermiques où ils interdiront l'entrée de tout matériel (charbon, fuel, hydrogène, produits chimiques..) C'est là une extension "non prévue" de la grève qui se révélera rapidement efficace. C'est-à-dire une tactique de lutte autonome.

- Actuellement, 12 février, les affrontements souvent violents (blessés, arrestations) avec la police, se multiplient, notamment devant les centrales. Ceci à mesure que se développent les effets de la grève (usines fermées, centrales fermées, restrictions croissantes de courant). Tout cela a entraîné la déclaration de l'état d'urgence. Mais après 6 semaines de lutte et de nouvelles propositions, la grève est aussi dure - et combien plus efficace- qu'au premier jour.

Des camarades anglais ont posé le problème d'une solidarité des mineurs, dockers et marins français. C'est à chacun de ceux qui liront ce premier article de voir ce qu'ils peuvent faire à leur mesure en ce sens (par exemple par un tract d'information auprès des mineurs, marinières, cheminots, dockers et marins)

(articles sur la situation et les grèves anglaises dans les numéros 69-70-100-101-102 - 105-110-111 - 112-113)

"...La situation des mineurs est la même en gros ici qu'en Belgique ou en France . Conditions de travail dégueulasses. Bas salaires . Le salaire de base d'un ouvrier de surface est de 18 livres par semaine (environ 850 F par mois) avec des changements mineurs suivant les régions . Il y a peu d'heures supplémentaires à faire et après cela viennent les taxes directes (pour un père de 2 enfants ,il faut compter une à deux livres par semaine).Le mineur de fond gagne un peu plus mais avec la silicose en bonus . Et comme partout ,depuis la fin de la guerre , ça licenciait allègrement dans les mines ,pour nationaliser ,mécanisation , ou simplement fermeture de puits ,et tout ça sans que les syndicats ou les partis de "gauche " y trouvent rien à dire (on ne peut aller contre le progrès ...). Mais, il y a chez les mineurs une longue tradition de lutte et ce n'est pas un hasard si certains bonzes se sont plaints que leurs "troupes " étaient trop "militantes " .

Le N U M (syndicat des mineurs) est en fait une Fédération de syndicats locaux regroupés en-une organisation nationale . Le bureau national est composé d'un mélange de communistes et de catholiques plus ou moins de droite dont le président GORMLEY est un exemple. Pendant longtemps , les communistes ont été influents à l'échelon national et aussi dans de nombreuses branches locales (Kent ,Pays de Galles) . Mais l'attitude de certains bonzes syndicaux qui étaient au PC



Est-ce que la victime avait des ennemis?
(d'après Solidarity)

et quelques semaines après avoir démissionné se vient proposer des postes haut placés dans l'Administration gouvernementale , tout cela a mitigé l'enthousiasme des mineurs pour le PC qui a perdu pas mal de son influence dans beaucoup d'endroits et essaie de la récupérer en inondant certaines régions de tracts avec de gros slogans rouges d'un côté et un bulletin d'adhésion de l'autre . Le militantisme des mineurs est très développé . Il y a beaucoup de coordination à l'échelon local et national ,mais cette coordination passe rarement par le bureau national . Elle se fait directement entre les branches locales ,sans intermédiaires. Et elle est efficace . A présent , presque tous les dépôts de charbon sont fermés grâce à cette coordination . Un énorme dépôt près de Birmingham a été fermé la semaine dernière ,après l'admission à l'hôpital de 4 flics sérieusement blessés,grâce à la présence de quelque 2.000 mineurs du Pays de Galles venus en renfort des piquets de grèves des Midlands. Tous les jours ,il y a des heurts violents entre piquets et flics et de nombreuses arrestations . Un mineur a été tué il y a deux semaines par un camion qui a foncé sur un piquet à la sortie d'un dépôt. (suite p 32)

METRO : GRÈVE AUJOURD'HUI ENCORE

Discussions
et critiques
de l'article du
no 110-111 - d'ICO
p. 4 & 19

C.G.T. et autonomes : suspensions du mouvement

L'ASSEMBLEE générale des conducteurs du métro (CGT et CFDT), réunie hier après-midi à la Bourse du Travail, a voté la poursuite de la grève, acquis à main levée par une forte majorité suite à une réunion houleuse.

- d'un camarade de PARIS (14/12/71)

Le texte sur la grève du métro: "(naturellement c'est bon, puisque j'en redemande, ça suffit comme brosse à reluire).

Peut-être pourrait-on avec la brosse, faire tomber quelques petites poussières.

Vous vous êtes bien sortis de la difficulté initiale:

1/ ne pas se désolidariser en aucun cas des travailleurs en lutte

2/ lutter contre la hiérarchisation.

Vous y êtes arrivés en interprétant cette grève comme un puissant révélateur du rôle des syndicats (thème qui vous est également cher). Vous avez su donner à cette critique de principe un contenu très concret et vivant. Davantage, vous avez bien montré le progrès et la limite de la prise de conscience qui fut faite sur le tas : " les dirigeants syndicaux sont nos serviteurs " sans trancher le pas décisif de la prise en main de la lutte, de l'autogestion du combat.

Il me semble que votre analyse aurait plus de vertu éducative, si elle s'en tenait là, à cette démonstration des mécanismes de la grève (analyse de la forme). Mais sans doute, par souci de pousser plus loin votre sympathie pour tout travailleur en grève, vous avez introduit une certaine confusion reprenant avec des nuances et des réserves les objectifs de la grève, avec cet argument (un peu "grossi", excusez-m'en) que si les conducteurs gagnent plus que les balaieyeurs, ils gagnent moins que le P.D.G. du Métro. Vous avez certes raison de dénoncer le fait que la "modernisation" technologique se fait sur le dos des ouvriers, mais vous auriez pu insister davantage sur le fait que l'automatisation, loin de supprimer les emplois dégueulasses, supprime souvent des emplois relativement "intéressants" (en ce sens que l'ouvrier a un certain sentiment de responsabilité, sinon d'initiative) pour les remplacer par d'autres où l'homme fait fonction de cellule photo-électrique de surveillance, et pour lequel la seule "initiative" est de téléphoner aux spécialistes. L'automatisation crée, en même temps, des emplois complètement aliénés où le travailleur ne-sait-pas-ce-qu'il-fait; la perforatrice a un statut humain bien pire que la dactylo. Il est, à ce propos, "significatif" que ce "métier" soit d'emblée affublé d'une dénomination féminine. La diminution du salaire ne doit pas être considérée en soi; elle est une conséquence d'une dégradation plus fondamentale. C'était là, si on voulait un autre niveau d'analyse. Vous passez un peu à côté, en ne voulant voir que les aspects quantitatifs (de peur de paraître "aller vers" la CFDT).

Vous dites même (p.17) justement, à la dernière ligne, que le capitalisme veut "conserver ses profits". Qui peut en douter? Cette lapalissade est ici peut-être inopportune, car il ne manquera pas de lecteurs peu éduqués pour estimer que la R.A.T.P. ne fait pas de profits et que le "patron du Métro" ne met pas dans sa poche l'argent qu'il économise sur les conducteurs

Naturellement, ces évidences superficielles ne font pas que votre formule ne soit pas vraie, mais on pourrait dire qu'elle l'est trop et qu'elle elle vient embrouiller l'exposé, au lieu de l'éclaircir en le simplifiant. Ma remarque ne concerne donc pas le fond mais la "pédagogie" de votre texte.

De même, petite imperfection de rédaction, vous écrivez, à la page 19, à la fois que "les patrons ne prennent pas le Métro" et que la grève du métro avait de l'efficacité parce qu'elle "gênait les patrons". Il faudrait expliquer le mécanisme indirect de cette gêne.

Enfin, si les partis et les syndicats -d'un point de vue électoral- avaient intérêt à saboter la grève, c'est bien parce qu'ils pensaient qu'elle était "impopulaire". Se trompaient-ils? Tous les marcheurs étaient-ils "joyeux"? C'est ce qui aurait mérité aussi une petite analyse.

J'espère que vous comprendrez que si je prends sur mon temps de vous écrire tout cela, c'est surtout parce que j'ai été très intéressé sinon passionné par votre texte "

- d'un camarade de PARIS (1/72)

Réponse à des remarques: "...le texte sur la grève du Métro.

Un n'a pas écrit ce texte, pas plus qu'un autre texte, par sympathie pour des travailleurs en lutte. Le mouvement général d'émancipation des travailleurs contre l'emprise du capital, c'est la lutte de classe telle qu'elle se déroule, et non telle que nous pouvons la juger au nom d'une théorie ou d'un programme préétabli.

Il ne manque pas de noyaux ou d'individus pour détenir une conscience qui leur permet "d'idéaliser" tel ou tel aspect d'une lutte. Généralement c'est dans l'espoir que cette lutte viendra, en se canalisant dans le cadre de structures toutes faites, grossir le nombre des adhérents et le poids de l'organisation à laquelle on appartient.

Ce qui paraît le plus important dans cette critique du texte sur la grève du métro, c'est l'allusion à la C.F.D.T. Nous aurions développé les aspects "quantitatifs", négligeant des aspects "qualitatifs" de peur de paraître aller vers la C.F.D.T.

Finalement, quand on relit toute la critique et notamment ce qui concerne les vertus éducatives et la pédagogie, on trouve que cette critique s'articule très bien autour de cette référence à la C.F.D.T.

En schématisant, on peut dire que si l'on insiste sur les aspects "humains" (c'est-à-dire qualitatifs) qualifiés de "dégradation plus fondamentale", on insiste uniquement sur une conséquence du capitalisme (quelque "importante" qu'elle soit) et on en écarte son caractère fondamental - l'exploitation du travail - c'est-à-dire le capitalisme lui-même. On débouche ainsi directement sur le réformisme foncier de la CFDT qui est actuellement plus subtil que celui de la C.G.T. avec sa démocratie avancée. Cette image

de marque "qualitatif" de la C.F.D.T. s'allie fort bien actuellement avec les proclamations grandiloquentes du parti socialiste. Il serait facile de puiser dans les programmes et les déclarations des dirigeants de ces organisations pour montrer exactement ce qu'ils recouvrent.

Il est bien évident que parler de notions fondamentales, de profits, de luttes "basement matérialistes" (le maintien d'un niveau de salaires) - c'est-à-dire "quantitatif" pour parler un jargon plus choisi - c'est un peu le pavé dans la mare. La recherche du profit capitaliste, quelles que soient les tentatives de réformes syndicales (baptisées auto-gestion ou autres) fera toujours irruption brutalement dans les rapports sociaux puisque le caractère fondamental de la société ne sera pas changé: les luttes resteront donc ce qu'elles sont. En développant cette critique et en nous reprochant d'avoir insisté sur les aspects économiques, on évite de faire ressortir un des points essentiels de la grève: qu'il s'agissait d'une grève uniquement catégorielle, c'est-à-dire avec des motivations économiques "sordides", et quoi qu'on en pense, c'est pour cette raison presque uniquement, qu'elle s'est dépassée et a débouché à un niveau d'une critique fondamentale des structures de la société capitaliste, c'est-à-dire en l'occurrence des syndicats. Il en est toujours ainsi dans les luttes et la recherche d'autres motivations de caractère plus noble, procède de préoccupations dont nous avons parlé auparavant.

Pour en revenir à la C.F.D.T., à la pédagogie, etc.. nous nous trouvons devant deux types de démarches totalement opposées, bien que se rattachant à une même situation: l'autonomie ouvrière existe parce que les ouvriers sont contraints de prendre eux-mêmes les décisions relatives à leur lutte de par l'ensemble des circonstances de cette lutte. Elle n'existe pas parce qu'ils ont dans la tête préalablement une vision de la transformation des rapports sociaux qui leur aurait été apportée par un organisme et une éducation quelconques. C'est ce qui fait que des travailleurs, conscients de lutter pour des valeurs bien "capitalistes" finissent, par leur obstination à défendre ces valeurs, à poser les termes d'une lutte révolutionnaire. A ce moment, c'est une autre conscience, une véritable conscience ouvrière qui apparaît, souvent de brefs instants, mais qui retombe tout aussi rapidement qu'elle est née, lorsque la grève se termine et que les rapports traditionnels reprennent le dessus.

La question qu'on peut alors évidemment nous poser est celle de savoir pourquoi nous avons fait un texte sur la grève du métro, et pourquoi nous l'avons diffusé auprès des conducteurs. Précisément pour montrer aux travailleurs, à ceux du métro et d'ailleurs, que c'est leur seule lutte, sur leurs seuls objectifs de classe qui leur permettra de se libérer de tout ce qui pèse sur eux, et que, pour ce faire, ils ne peuvent avoir confiance qu'en eux-mêmes. Il est bien certain que le texte que nous avons écrit n'est pas parfait, et que des précisions auraient pu être apportées, mais dans la ligne ainsi définie que nous jugeons fondamentale. Il n'est nullement question pour nous de nous situer à un autre niveau d'analyse qui, finalement, n'apparaît être que le visage moderne du réformisme."

- d'un camarade de STRASBOURG (18/1/72)

" Je vous envoie un point de vue personnel à propos du dernier I.C.O., particulièrement sur la grève du métro (conducteurs).

Comment trouver une grève sympathique, quand on sait que c'est nous qui paierons les frais

et les patrons, mis sur le banc des accusés, avec tant de fracas, ne subiront pas le moindre tort. La chose est simple: de toutes façons, la R.A.T.P. ne fera jamais faillite, elle n'a pas à craindre la concurrence, une fois la grève terminée, il suffit de faire redémarrer la machine à transporter la bétail, et la bécane à rapporter des sous tourne. Mais il y a un second aspect justement la marchandise à transporter n'arrivant pas aux lieux de production en temps et en heure il y a un manque à gagner pour le patronat en général (et pour l'ouvrier en particulier). Bien sûr, on sait cela, mais on sait également que mis à part des tas d'emmerdements personnels, tout cela ne nous rapporte rien! Les primes tombent, les salaires diminuent, et après la grève, nous on n'a rien obtenu, et on peut faire des heures supplémentaires (puisque le tôle nous le permet si gracieusement pour récupérer ce qu'on a perdu). On sait également que lorsque nous faisons grève, les gars de la R.A.T.P. ne vont pas la faire par solidarité. Dans ces conditions là, il faut être un révolutionnaire inconditionnel pour trouver la grève sympathique et rêver à quelque chose d'impalpable.

Ainsi en quelque sorte, les usagers payent les pots cassés. Evidemment, les usagers prolétaires car qui circule en métro?

Comment trouver une grève sympathique quand le matin, pour aller au boulot, ou le soir, après une journée harassante on se fait chier à attendre à faire la queue pour pouvoir prendre le métro, et combien de fois il arrive qu'on ne parvient pas à descendre à la station voulue car le portier ferme la porte juste devant votre nez (si ce n'est pas sur la gueule, comme ça m'est arrivé), ou le matin quand on arrive à la bourre en cavalant pour prendre le bus, et à 5m du bus vian les portes se ferment, le bus démarre pour s'arrêter à 20m plus loin à un feu rouge, on y court, on frappe, et le poinçonneur fait semblant de ne pas entendre. Ou bien quand on attend une demi-heure pour avoir un bus, et d'un seul coup en arrivent trois (à 4h de l'après-midi donc pas à une heure de pointe). Pourtant, ils partent des terminus à intervalles réguliers, mais comme c'est chiatique de faire dix fois le même parcours dans la journée, on se presse pour rattraper ceux qui sont devant, pour discuter le coup, le parcours terminé. Je ne dis pas que c'est la faute des employés de la R.A.T.P. Bien sûr que non, mais quand il y a une grève des transports, on pense à tout cela, et on se dit parfois que si les transports étaient automatisés on n'aurait pas beaucoup de ces ennuis là. Ce n'est pas que l'autobus nous attendra, mais se trouvant en face de machines, on ne s'attendra pas à de la chaleur humaine. Car c'est pire de se trouver en face de prolos comme nous, qui respectent sans transgresser les règlements de la R.A.T.P. et se retournent contre nous, comme les flics en quelque sorte. Car les flics, si on connaît un peu leurs histoires personnelles on découvre qu'ils sont des peigne-zizis comme nous, même les C.R.S. originaires de patelins perdus, sans ressources qui s'engagent pour survivre. Evidemment c'est la société qui est mise en question car c'est elle qui secrète les forces de répression, mais en attendant, c'est entre prolos qu'on se casse la gueule. Mais quand les forces de répression se rendent compte qu'eux aussi ne sont que des pions sur l'échiquier, quand leur portefeuille est menacé, ils crient à la solidarité à tort et à travers, avec n'importe qui, et de préférence avec les plus nombreux. C'est comme cela que les commerçants s'associent avec certains gauchistes, que les flics entreprennent leur campagne d'explication, etc..

A propos, les conducteurs étaient qualifiés d'aristos par les journaux, quelle était la portée de cette qualification? Bien sûr on sait que les aristos ne gagnent pas 2000 Frs par mois, mais en protestant contre ce fait, on ne peut pas oublier qu'à la R.A.T.P. il y a des policonneurs à 1200 Frs et quand ils ont fait grève, eux, les conducteurs n'étaient pas là par solidarité. Je crois avoir lu que depuis 1947 les conducteurs n'avaient pas fait grève (je n'ai lu aucun démenti à ce propos). S'ils n'ont pas fait grève c'est qu'ils étaient contents, pourtant le métro était souvent en grève (depuis 1957 je m'en souviens d'au moins une dizaine). Bien sûr comme l'écrivait l'article, s'ils se mettaient en grève, c'est parce qu'ils étaient en train de perdre leurs privilèges. C'est en quelque sorte comme les intellectuels qui rejoignent la classe prolétarienne. Dans le capitalisme moderne, il y a tendance à se polariser en deux classes: les possédants et les dépossédés. Les intellectuels, comme les petits commerçants n'ont pas de place dans la classe des possédants. Ce n'est que depuis que les intellectuels se prolétarisent qu'ils se révolutionnent, et ce n'est que depuis que les petits commerçants sont condamnés à mort qu'ils sont devenus contestataires. C'est l'évolution du capitalisme qui veut supprimer également les privilèges des conducteurs et les conducteurs ont fait un pas énorme (fin de l'article) en sentant le besoin d'une solidarité ouvrière. Dommage que la nécessité d'une solidarité ouvrière n'ait pas été ressentie plus tôt car cela aurait évité l'impopularité de leur grève et du coup, leur échec. Car patrons et syndicats tablaient là-dessus, l'isolement, et finalement ils ont gagné.

Quelques suggestions: puisque la R.A.T.P. se fout royalement d'une grève, car elle ne perd rien, les trains restent au dépôt, les cartes sont vendues, il faudrait le moyen de lui faire mal. Par exemple, continuer à travailler, tout le personnel, et faire le transport gratuit pendant une semaine. De cette façon les autres prolos ne seront plus emmerdés, la grève serait populaire, et l'argent (électricité, frais d'entretien) sortirait des caisses de l'Etat. En même temps, exiger le paiement des heures de grève (au moins 50%) ou bien inviter les voyageurs à dévaliser les caisses ou les billets. "

" A propos de : organisations et syndicats. (ça rejoint aussi par certains aspects la grève du métro et problèmes universitaires).

Erreur au début de l'article, car il me semble que les premières organisations pour défendre l'intérêt de quelques uns n'étaient pas les syndicats mais des organismes corporatifs, défendant l'intérêt des artisans et commerçants donc d'origine nullement prolétarienne. L'erreur des ouvriers était justement de penser que ce qui a fait ces preuves dans les corporations de métiers (depuis l'antiquité ça commençait sûrement par les maçons) pourrait faire ses preuves également pour les prolétaires. Mais malheureusement, ils n'ont pas pensé que ces organisations ont toujours défendu des privilégiés. Que ce soit les maçons (géomètres) ou les commerçants, ou les artisans, c'était une minorité qui se défendait au sein de la société, qui voulait augmenter et sauvegarder ses privilèges. C'est ainsi que la majorité des premiers ouvriers syndiqués étaient des ouvriers professionnels qualifiés. Comme les organisations hiérarchisées ont pu défendre l'intérêt d'une minorité elles ont laissé l'illusion d'efficacité, mais même les anars (qui travaillaient si fébrilement à la création de syndicats) n'ont pas vu que cette efficacité était au détriment d'une majorité laborieuse.

A propos d'organisation, c'est toujours une minorité qui s'organisait, la majorité ne s'est jamais organisée, car pourquoi faire? étant la force majeure. Même actuellement, elle ne s'organise que pour donner des coups de poings, puis

abandonne toute forme d'organisation. C'est cette attitude qui dérouta syndicats et partis aussi bien que bourgeois, car eux, ils ne savent pas comment affronter, et qui? Comment se défendre contre les grèves sauvages? des véritables fantômes qui n'ont aucun signe précurseur et qui ne laissent pas de séquelles (d'ailleurs toute séquelle qui reste est vite récupérée, exemple syndicats d'usines ou autres) "

Documents sur la grève du métro:

- TAUPE ROUGE 5 - Octobre 71 - 2frs. publiée par la Ligue Communiste (trotskyste) - à travers un récit de la grève, les efforts des militants de la Ligue pour " la popularisation de la grève par l'organisation syndicale elle-même" et pour que "les organisations politiques elles-mêmes favorisent le mouvement de solidarité... par une activité militante régulière d'agitation et de propagande... et par des initiatives centrales spectaculaires..." D'un autre côté, il est question de "démocratie ouvrière, la grève aux grévistes ..." La critique des syndicats "...la légèreté avec laquelle les dirigeants syndicaux ont considéré les décisions des travailleurs". Quant au rôle des partis et syndicats, l'ambiguïté tient dans l'affirmation " la faiblesse du mouvement et .. qu'il n'a pas été organisé démocratiquement" sous le titre: "Comment éviter de voir des mouvements sabotés par ceux-là mêmes qui devraient les organiser". Qui doit organiser les luttes? Les travailleurs eux-mêmes, ou les dirigeants syndicaux?

- CAHIERS DE MAI - N° 34 - p.2. Un article: "Pourquoi tant de luttes demeurent-elles catégorielles localisées? " A l'opposé des trotskystes qui assignent au parti un rôle central de "généralisation", un tract des CAHIERS DE MAI parle de " se battre pour que la grève reste catégorielle, c'est la condition pour que les conducteurs conservent la maîtrise de leur grève, pour qu'elle aboutisse à ce qu'ils veulent, et non à autre chose." C'est juste comme constatation, au départ de tout mouvement de lutte à l'heure actuelle, mais c'est faux si cela devient un mot d'ordre et encore plus faux à mesure que la grève se poursuivant, ses conséquences se développent. La grève est catégorielle à la base parce que les travailleurs luttent pour leurs conditions matérielles et qu'ils ne peuvent le faire que dans le cadre - catégoriel - où le capitalisme les met. L'unité de leur condition forge l'unité de leur lutte et ils en ont conscience. Cela peut rester ainsi mais cela peut aussi se transformer rapidement. Dans la grève du métro c'est l'ampleur de l'affrontement (qui cesse alors d'être limité et catégoriel) avec le pouvoir et ceux qui le défendent (syndicats, police, tout l'appareil dirigeant) qui entraîne la fin de la grève. Il ne dépend pas des travailleurs de "garder leur grève catégorielle parce que...". Et tout mot d'ordre en ce sens, comme tout autre, est aussi vain et récupérateur.

On peut faire la même critique à la position de la C.F.D.T. dans SYNDICALISME (N° 1365-28/10/71) qui dénonce la "faillite du syndicalisme catégoriel", ce qui serait la cause de son échec. " Seuls, des mouvements d'ensemble, appuyés par l'opinion pourront débloquer cette situation ". On revient aux préoccupations politiques de la Ligue (avec en arrière plan le parti socialiste ou le P.S.U.).

D'accord avec l'article " La grève au métro" de LUTTE DE CLASSE (nov.71) qui relève que des "conducteurs avaient proposé, lors d'une assemblée, de transporter les usagers 2h le matin et 2h le soir gratuitement, et l'inter syndicale s'y est opposée, privant ainsi les travailleurs d'une arme importante.

(fin page 30)

En FRANCE, 3000 filles de moins de 18 ans mettent un enfant au monde chaque année.

Généralement rejetées par leur famille, elles sont si elles font des études (lycée, C.E.T.,...) renvoyées, l'Administration étant en cela soutenue et poussée par les Associations de Parents d'Elèves. Celles qui travaillent sont renvoyées par leurs employeurs, quand elles ne se sauvent pas pour éviter la honte des remontrances devant tout le monde.

Donc la majorité se retrouve dans les MAISONS MATERNELLES. En principe à partir du 7ème mois de grossesse (Comment se passent les premiers?). Le séjour est gratuit, et "le secret le plus absolu garanti". Elles y sont généralement mêlées à des femmes plus âgées.

Depuis 1943, chaque département doit avoir une MAISON MATERNELLE. C'est la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale qui subventionne ces établissements dont certains sont privés ou religieux.

Les pensionnaires y passent de 2 à 5 mois dans le cas où les maisons ont une section post-natale. Discipline liée à la personnalité de la Directrice, mais dont quelques thèmes généraux sont: pas d'objets personnels dans les chambres "pour éviter les vols", pas d'accès aux chambres dans la journée "pour les inciter à marcher, à faire quelque chose", pas de sorties seules "pour des raisons de sécurité".

Depuis peu, "celles qui désirent poursuivre leurs études pendant leur grossesse peuvent bénéficier de deux C.E.T. créés pour elles par le Ministère de l'Education Nationale". Merci.

Un à TALENCE, banlieue bordelaise.

Un au PLESSIS-ROBINSON, banlieue parisienne.

Ce sont, quant à la discipline, des maisons maternelles avec des cours en plus.

Le personnel y est insuffisant, les professeurs et surveillantes n'y ont reçu aucune formation particulière, pas de psychologue sur place, pas d'infirmière de garde la nuit: rien de ce côté là par rapport aux autres C.E.T. qui justifie cette mise à l'écart.

Après l'accouchement, il est possible de passer deux mois dans les sections post-natales des MAISONS MATERNELLES qui en ont. Sinon, c'est l'établissement de convalescence. Et après?

Quand la famille a définitivement rompu, il ne reste que la maigre aide de l'Assistante Sociale et l'abandon du bébé à l'Aide à l'Enfance, ce qui permet entre autres de cacher la condition de "fille-mère" à l'éventuel employeur. Avec de la chance on peut entrer dans un HOTEL MATERNEL.

Pour y être acceptée, il faut gagner sa vie ou être en cours de formation professionnelle. Il y a 700 places dans toute la FRANCE pour "mères célibataires" de tous âges.

On peut y séjourner pendant 3 ans. La mère verse 65% de son salaire, en contrepartie de quoi elle est logée, nourrie matin et soir, le bébé étant pris en charge pendant la journée.

Les conditions matérielles et psychologiques et la discipline varient énormément, ici aussi en fonction de la Directrice.

Elles sont dix-neuf pensionnaires dans ce « foyer maternel » de la Croix-Rouge, ouvert depuis un an, 133, avenue de Verdun, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). La plus âgée a dix-neuf ans, la plus jeune treize ans et demi. Elles sont toutes mères d'un enfant. Depuis huit jours elles font la grève: plus de cours ni de travail à l'extérieur. Cinq d'entre elles ont en outre commencé, le 5 février, une grève de la faim pour protester contre les conditions d'accueil réservées aux mères célibataires.

La semaine dernière, divers incidents avaient marqué la vie jusqu'alors assez paisible de l'établissement: expulsion d'une partie du personnel par des pensionnaires, « barricades » dans les couloirs, départ d'une délégation de jeunes mères vers la

place de la mairie pour participer à une manifestation.

« Le Secours rouge et le Mouvement de libération des femmes ont tenté de politiser cette affaire, explique la directrice du foyer, Mlle Roseline Tordjman, une assistante sociale âgée de vingt-quatre ans. En fin de compte, les forces de l'ordre ont été requises non par nous, mais, semble-t-il, par le ministère de l'Intérieur. »

Le dimanche 6 février au soir, des policiers casqués et armés de matras ont chargé un groupe de jeunes gens ainsi que plusieurs manifestantes du foyer qui s'étaient rassemblés devant l'entrée de l'immeuble. Depuis, la maison est gardée par la police, et les pensionnaires ne peuvent la quitter.

Des femmes comme les autres

Cette situation est révélatrice d'un malaise — c'est le mot qu'utilise la directrice du foyer — qui ne se limite pas au conflit local.

Ce conflit oppose pour l'instant, d'une part le personnel d'encadrement, d'autre part des pensionnaires, dont un certain nombre ont été livrées à elles-mêmes et représentent des « cas extrêmes » du drame de la fille-mère, en raison de leur jeunesse, sinon des circonstances qui se trouvent à l'origine de leur état. Le viol, l'inceste ou l'abandon furent, pour quelques-unes, les premiers cadeaux de leur adolescence; pour les autres, la condamnation définitive ou l'indifférence — elles se valent — du milieu familial. « Il serait étonnant, déclare un des anciens éducateurs du foyer, M. André-Pierre Dunoyer, que ces jeunes mères réagissent en toutes choses comme des adolescentes non perturbées. Elles ne sont pas « anormales » pour autant. »

Or, c'est un peu de cela qu'il s'agit. Les « révoltées » d'Issy-les-Moulineaux réclament les droits, mais aussi « les avantages nouveaux » réservés, selon elles, aux mères de famille d'aujourd'hui. Parce que, bien sûr, la vie n'est pas rose au foyer de la Croix-Rouge: pas de soirées en ville, sauf une fois par mois, en groupe, derrière un moniteur. Les fins de semaine en famille sont autorisées. Mais quelle famille? Il reste le salon de télévision et, dans la rue, les tentations furtives du jeudi et du samedi après-midi. Et l'espoir de fuir, de se choisir enfin l'avenir que l'on veut.

Par-dessus tout, plane la crainte d'être séparée de l'enfant, comme celle de le voir confier à l'Assistance publique.

Ainsi, la décision de renvoyer une pensionnaire de quatorze ans, atteinte de crises d'hystérie après avoir été placée, contre

son gré, dans un atelier de couture, semble avoir déclenché le mouvement de protestation. Celui-ci a rapidement évolué vers une contestation plus large: « Nous ne touchons pas l'allocation des mères; les filles qui travaillent doivent rendre 40% du salaire à l'institution; pourtant la Croix-Rouge reçoit de la direction de l'Action sanitaire et sociale 115 F par jour pour une mère et son enfant. Nous voulons une direction assumée par des éducatrices spécialisées, un psychologue, une assistante sociale à plein temps... » Et puis ceci: « L'émancipation des mères célibataires. »

Derrière, la porte verrouillée par la direction, les grévistes de la faim tiennent conférence dans un corridor. Elles sont âgées d'environ dix-huit ans: Eliane, Béatrice, Carmen, Sylviane, Dominique. Celles dont les prénoms, mais aussi les noms de famille, s'étaient en toutes lettres sur les banderoles de la façade.

Carmen, mère d'un bébé de neuf mois, est la plus joliment habillée, la plus « dans le coup ». Elle est élève de seconde dans un lycée de la ville. Elle raconte: « Au lycée, on m'a interdit, sous peine d'exclusion, de dire que j'avais un enfant. Seules, trois de mes amies de classe étaient au courant. Quand un garçon me raccompagnait, il ne fallait jamais s'arrêter en face du foyer ni donner mon adresse. Pourtant, aucune loi en France n'interdit aux mères célibataires de poursuivre leurs études, aucune ne les oblige à vivre dans la clandestinité. Nous sommes totalement apolitiques. Mais nous ne voulons plus de ce système qui nous culpabilise, qu'il s'agisse du lycée ou du séjour ici même. Nous ne sommes pas des délinquantes ni des enfants. Nous voulons être des femmes comme les autres. »

JEAN BENOIT.

Certains lycées et collèges admettent les mères célibataires. La condition: taire leur situation sous peine de renvoi.

TEXTE REDIGE par les élèves du COLLEGE
d'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE- PLESSIS-ROBINSON

AVANT LA GREVE

La vie au collège, la discipline, n'est pas très stricte, c'est le règlement en général qui y est.

Les sorties:

- Jeudi après-midi: de 14 à 17h, par groupes de trois filles et sans dépasser le PLESSIS-ROBINSON. Nous sommes suivies par les gens de la maison (directrice, économat, personnel de la cuisine).

- samedi après-midi: 14 à 19h (par groupe de trois filles)
14 à 18h30 avec parents ou quelqu'un qui a été marqué sur une liste signée des parents.

- dimanche après-midi: 14 à 18h30, si les parents viennent nous chercher, ou quelqu'un de la liste.

Hygiène:

- 3 douches pour 30 élèves; 2 qui marchent très mal, où l'odeur des égoûts remonte, où les toiles d'araignées s'accumulent. Tous les soirs on fait la queue, c'est pire que dans le métro.

Les causes: les conditions de travail sont atroces: 5 profs (sténo, français, maths, dessin, anglais, enseignement ménager). On n'a pas de bouquins, les salles de classes sont dégoûtantes, pas de tableaux, 6 machines à écrire pour 18 élèves. On aura sûrement un examen, avec des conditions pareilles.

Les examens : en 3 ans: C.A.P. collectivité (10 à 12 élèves) qui apprennent la couture, cuisine, l'enseignement ménager.
En sortant, où iront-elles, par qui seront-elles embauchées?

en 3 ans: C.A.P. employée de bureau (10 à 12 élèves qui apprennent la dactylo, la sténo) Avec ce C.A.P. qui les embauchera? Combien toucheront-elles? Qui les placera?

en 2 ans: B.E.P. sténo-dactylo (6 à 8 élèves) qui apprennent le même métier que les employées de bureau, mais plus poussé et plus rapide.

Nombre d'heures de cours par semaine: 32 à 34h.

Vie par rapport à la famille: tous les cas des filles sont différents:

- 1/ si on est ici, c'est qu'on n'a pas de fric.
- 2/ certaines sont de l'ASSISTANCE PUBLIQUE.
- 3/ certaines sont ici car les parents n'ont pas pu les garder, faute de voisins, elles sont donc cachées.
- 4/ pour la plupart, elles sont ici, car elles ont été vidées de leur collège.
- 5/ elles n'ont pas pu aller ailleurs, faute de fric.

Certaines s'entendent bien avec leurs parents, d'autres sont coupées de l'extérieur.

- Ici, dans ce collège de PLESSIS-ROBINSON, on reste jusqu'à l'accouchement; après on va dans un hôtel maternel (jusqu'à ce que le nôtre soit fini de construire). On vient prendre nos cours tous les matins, et on repart tous les soirs. Après, on reste jusqu'à notre examen à l'hôtel maternel, quand il sera ouvert.

- Pour l'accouchement, on va à PORT-ROYAL. On est traitée comme des salopes. Si on se révolte ou si on répond, on nous dit: "tu as de la chan-

ce de trouver cet hôpital qui peut te prendre en charge." Ce qui veut dire "ferme-là". Si on ne veut pas allaiter notre gosse, on se fait engueuler, car nous sommes les filles du PLESSIS.

- le nombre d'élèves : 28 à 30 en général. Ce collège existe depuis 1942. Mais il n'y a que depuis septembre de cette année que des cours sont donnés. Avant il n'y avait que l'école ménagère. Depuis septembre : trois sections.

APRES LA GREVE

NOUS VOULONS OBTENIR UN NOUVEAU REGLEMENT:

- sortie plus longue, sans autorisation des parents (14 à 19h).

4 week-end autorisés par mois et non 1 comme il était autorisé.

vacances complètes (15 jours et non 6 comme il était dit par la directrice).

- Possibilité de recevoir un groupe de jeunes gens de l'extérieur.

→ visites autorisées pour tout le monde, sans autorisation spéciale.

- droit de monter dans les chambres et non de rester au parloir, comme avant.

- l sortie par semaine le soir jusqu'à minuit une heure.

- plus d'étude le dimanche matin.

- le coucher tous les soirs à 22h. Télévision facultative tous les soirs pour celles qui le veulent.

- plus de vaisselle à faire le samedi soir et dimanche matin.

UNE JOURNEE AU COLLEGE

Lever:	7h30
déjeuner:	8h
appel:	8h30. puis cours jusqu'à 12h30.
déjeuner:	12h30. Après déjeuner, repos jusqu'au prochain appel.
Appel:	14h. suivi des cours jusqu'à 17h.
Goûter:	17h.
Étude:	17h30 à 18h.
Dîner:	19h.

Après le dîner, on monte dans nos chambres; on va faire la queue aux douches, on lave nos affaires. Jusqu'à 21h30 où on éteint. 2 soirs par semaine, sans compter le dimanche, on regarde la télévision, où l'on a choisi à l'unanimité notre programme.

Les jours de sortie, certaines filles restent au collège. Il n'y a pratiquement pas d'activité manuelle. On s'emmerde toute la journée. On a hâte d'être à lundi pour recommencer les cours et plaisanter avec les profs.

Les chambres: 3 à 7 lits, sales, murs roses, dégoûtants, plafonds noirs de crasse. On est obligée de cirer notre chambre si on veut qu'elle nous soit à peu près agréable.

MOTIFS DE LA GREVE.

- changement du règlement intérieur.

- droits de la mère célibataire mineure (émancipation, allocation, non-renvoi des filles enceintes de leur collège.)

- nouveau règlement de l'hôtel maternel.

- demande à aller à la délégation.
- non-renvoi des filles et de la surveillante d'internat.

COMPTE-RENDU DE LA GREVE

- Vendredi-matin: les élèves refusent l'appel et refusent de déjeuner. Elles vont aux cours avec leurs professeurs, mais ne font pas cours. Les profs vont rendre compte de la situation à la directrice. Elle reçoit les 2 déléguées des élèves à 10h30, leur disant d'arrêter la grève. Refus des élèves.
 - 12h30: repas où toutes les filles refusent la nourriture du collège (et non celle de l'extérieur).
 - 14h: nouveau refus à l'appel.
nouveau refus des cours.
 - 17h: refus du goûter.
 - 17h30: pas d'étude.
 - la directrice veut nous recevoir dans son bureau. Elle nous "endort" littéralement avec ses histoires, commence son chantage à propos de la surveillante d'internat: "si vous ne mangez pas ce soir, j'envoie mon rapport au rectorat". Refus des élèves. La directrice va alors envoyer son rapport, mais nous donne encore à réfléchir.
 - 19h. On descend au réfectoire, mais on refuse la nourriture du Collège (toujours en acceptant celle de l'extérieur). La directrice commence à nous faire du chantage au sujet de notre bébé.
 - 20h. On se retrouve dans notre chambre et on mange comme on l'a fait après chaque repas durant 2 jours complets.
 - 20h30. On rend compte de notre journée.
 - Samedi 19: les élèves refusent l'appel à 18h30 (et refus de déjeuner à 8h; elles continuent la grève des cours).
 - 10h. La directrice appelle les déléguées et leur dit: "comme cela fait deux jours que vous ne mangez pas, je vais faire prendre votre tension par un docteur de l'extérieur. Si votre tension donne quelque signe de faiblesse, j'envoie un télégramme à vos parents de venir vous chercher, si vous continuez la grève de la faim".
 - 11h. La tension de chacune est prise par l'infirmière du collège. Comme par hasard, toutes les tensions ont monté.
 - 12h. Les télégrammes ont été envoyés aux parents.
 - 12h30. Les élèves refusent le repas.
 - 14h. Les premiers parents arrivent pour prendre leur fille, appelés par un télégramme reçu et disant: "venir chercher fille. Urgent. La directrice".
- Devant ce chantage ignoble - la directrice en plus disant aux parents que nous voulions défilier dans les rues, manifester, que nous faisons de la politique.. Des parents outrés s'acharnent sur leur fille, la battent, la traînent par terre. La Directrice empêche la maîtresse d'internat d'intervenir et ne fait rien contre le père qui bat sa fille enceinte.
- D'autres parents arrivent, prennent leur fille sous prétexte que la directrice a eu "l'ordre du recteur de fermer le collège pendant les vacances". Jusqu'au soir 21h30, les parents viendront chercher leur fille. Il en reste 8 au Collège.
- 19h. Le reste des filles refuse le repas.

- Dimanche matin, 20 décembre. 8 heures. Refus du petit déjeuner. On descend dans le hall et on attend les gens de l'extérieur qui ont promis de nous aider à soutenir notre mouvement.
 - 10h30. La directrice de l'Economat, 3 surveillantes, ferment les portes à clé. Le personnel de la cuisine est placé en sentinelle devant la porte.
 - 12h30. Les gens qui nous soutiennent de l'extérieur arrivent en force. Ils arrivent de partout. Bientôt nous sommes une soixantaine dans le hall; reporters, photographes, se succèdent devant nous, nous interrogent. La directrice s'enferme dans son bureau, l'économe fait de même. Un appariteur garde la porte d'entrée. Jusqu'à 6 heures du soir, les gens entreront dans le Collège. On nous interroge successivement.
 - nous discuterons jusque dans la nuit de la délégation du collège, de nos conditions de travail.
 - les personnes restent occuper le collège; elles dorment ici, dans les chambres.
 - Une voiture de police viendra rôder autour du Collège mais n'interviendra pas.
 - L'Inspecteur de l'Académie viendra dans l'après-midi interroger les élèves sur cette délégation. Une inspectrice nous a également fait la morale et nous a parlé de nos bébés qui souffriraient de notre manque de nourriture.
 - Lundi matin 21 décembre: Ayant obtenu du recteur la veille, par occupation du téléphone, qu'une délégation pourrait se faire dans l'après-midi avec les filles du collège, on établit nos revendications au propre.
- Les filles nous apportent à manger. Jusqu'à midi les reporters de toutes les radios viendront nous interroger. L'O.R.T.F. viendra également. Des personnes de la C.G.T. viendront aussi nous interroger.
- 12h30. On mange au réfectoire puisqu'on a obtenu notre délégation.
 - 13h. Les gens qui nous soutiennent nous emmènent en voiture à la Sorbonne où le recteur nous attend.
 - 13h30. Ruée des photographes au rectorat, puis nous sommes reçues par le recteur. Enfin nous obtenons notre entrevue tant attendue.
 - 16h30. Nous sortons du rectorat, les reporters, les photographes, sont toujours là.
 - 17h. Retour au Collège. Quelque 20 filles de l'occupation qui étaient restées là nous demandent le compte-rendu de notre entrevue.
 - 18h. L'Inspecteur d'Académie, suivi de la directrice, demande aux personnes qui occupent de quitter les lieux.
- Elles refusent tant que les télégrammes ne seront pas envoyés aux familles pour dire que le collège est rouvert (ou plutôt qu'il n'a jamais été fermé).
- On obtient ça de l'inspecteur, ainsi qu'une date vague pour le prochain conseil d'administration.
- 18h30. Tout redevient calme. Les filles sont parties. On a obtenu à peu près ce que nous voulions dans l'immédiat. Mais beaucoup de points restent vagues jusqu'à notre prochaine entrevue, avant le 31 janvier, d'après le recteur.
 - Il n'y a plus de règlement jusqu'au prochain conseil d'administration.

EN CONCLUSION

- De plus, le recteur MALLET doit nous recevoir avant la fin janvier pour régler le problème que pose le renvoi et la non-réintégration des collégiennes et lycéennes enceintes et mères célibataires.
- Nous continuons aussi la lutte en ce qui concerne la modification de notre statut juridique (émancipation) et pour l'attribution d'une allocation mensuelle pour les mères célibataires.
- Nous appliquons déjà nous-mêmes les points principaux du règlement que nous avons établi pendant la grève.
- Toujours soutenues par les mouvements extérieurs et par la Presse, nous exigerons sa mise en place et son application officielle et définitive au prochain conseil d'administration, qui doit avoir lieu début janvier.

la grève du personnel administratif de l'université paris VII

Ce premier texte a été fait par des grévistes. Il a été distribué parmi les services qui avaient été en grève, pour servir de base de discussion, afin de faire un bilan de la grève.

INTRODUCTION

Le 2 décembre 1971, le personnel du service de la scolarité de PARIS VII se réunissait pour faire le point des problèmes auxquels ils se heurtaient quotidiennement depuis des mois: mauvaises conditions matérielles, effectifs insuffisants, obligation d'appliquer des décisions jugées injustes.. Cette réunion, de caractère professionnel au départ, s'est transformée rapidement en assemblée générale du personnel et, constatant que gémir sur soi-même ne servait à rien, a décidé à l'unanimité (une abstention) de se mettre en grève.

Cette grève spontanée n'est pas née du hasard. Elle a surgi en raison de conditions de travail qui duraient depuis des mois. Elle a surgi parmi un personnel plus sensibilisé politiquement, et plus prompt à passer à l'action directe: personnel ayant opté pour PARIS VII, pensant que les rapports avec les étudiants seraient plus intéressants dans une université "libérale", personnel temporaire des inscriptions, composés de travailleurs étudiants.

HISTORIQUE

Engagée le 2 décembre par les Services de la Scolarité, la grève s'étendit rapidement à d'autres services (19) unifiée sur la plate-forme des revendications suivantes:

- 1.000 Frs minimum
- création de postes supplémentaires
- sécurité de l'emploi (statuts)
- création d'une crèche
- création d'un nouveau restaurant
- refus d'engager des militaires
- refus d'avoir recours à des sociétés de nettoyage
- paiement à la fin du mois des nouveaux engagés.

Cette grève fut votée illimitée et reconductible tous les jours. Elections d'un comité de grève reconductible (2 fois par semaine). Comité de grève, seul interlocuteur valable, responsable devant l'Assemblée générale.

Les syndicats ont soutenu officiellement la grève (SNAU-CFDT) mais seulement certains de leurs syndiqués y ont participé activement. La C.G.T. par contre, n'étant pas en accord avec les modalités d'action et les structures que se sont données les

grévistes, a influencé ses gens contre et jeté ces derniers dans les bras de leurs chefs de service. La première rencontre avec la Direction ne fut, sur aucun point, satisfaisante. Par contre, au Conseil d'Université, ALLIOT, Président, fut mandaté pour rechercher avant le 15 février, une solution pour que la revendication des 1 000 frs soit partout satisfaite. Fut voté aussi qu'il n'y aurait plus de militaires à la Faculté à titre onéreux ou gratuit.

Pendant les trois jours qui suivirent la séance du Conseil, la grève s'étendit à d'autres services et annexes de PARIS VII, mais ne parvint pas à gagner l'Université de PARIS VI, pourtant située dans les mêmes locaux. Le 3ème jour, la Direction fait appel à des intérimaires pour remplacer les personnels en grève dans un service. Réaction immédiate: les grévistes, appuyés par le Comité de soutien, envahissent le bureau du Président, et trouve celui-ci discutant avec les syndicats. A la suite de cela les grévistes refusent la participation des syndicats sous quelque forme qu'elle soit. Le vendredi après-midi, veille des vacances, une manifestation est organisée sur le campus. 200 personnes y

participent. A la suite de cette manifestation, une Assemblée gréviste statue sur les nouvelles propositions faites le matin sur les 1.000 frs, proposition sous forme de prime trimestrielle permettant d'atteindre les 1.000 frs. Le Comité de grève est alors mandaté pour ne pas céder tant que cette prime ne sera pas versée mensuellement, tant que nous n'obtiendrons pas les contrats liant PARIS VII aux sociétés de nettoyage, et aussi, pour présenter les revendications des nouveaux services en grève. A 20h, le Comité de grève se rend chez ALLIOT qui lui fait le chantage suivant: reprenez le travail où j'abandonne mes propositions. Si le Comité de grève s'engage à proposer la reprise du travail à

la rentrée, la prime sera payée dès décembre. A cela le Comité de grève répond que, même s'il s'engage à prononcer la reprise du travail, seule l'Assemblée Générale qui se réunira le 3 janvier, pourra décider.

Le 3 janvier, après Assemblée Générale, un protocole d'accord est mis au point. ALLIOT se refuse à signer ce protocole, soutenant qu'il ne peut s'engager à signer la clause sur le paiement des jours de grève sous risque d'avoir une amende. Il se tranche donc encore une fois derrière le Conseil d'Université qui, lui, adoptera le protocole mandatant l'adjoint d'ALLIOT, Y. LE CORRE, pour le signer.

LA LECON DE LA GREVE

Cette grève est-elle une victoire, un échec, une grève exemplaire?

- une victoire? certainement dans le déroulement de la grève, les grévistes ont dicté leurs exigences jusqu'à satisfaction entière de leurs revendications.

Un harmonieux mouvement de va et vient entre ALLIOT et les représentants des grévistes s'est répété avec continuité et persévérance de part et d'autre.

Les 1.000 frs minimum étaient impossibles, la grève se durcit et ALLIOT est illuminé d'une idée: verser une indemnité compensatrice portant les salaires inférieurs à 1.000 Frs. Illuminé, mais lucide aussi: c'est la veille des vacances, se disait-il, une démobilitation du mouvement s'effectuera pendant les vacances, si j'exigeais du Comité de grève resté seul et coupé de sa base la reprise contre cette indemnité? ou du moins pourrais-je obtenir de lui l'engagement de proposer aux grévistes la reprise à la rentrée. Ce n'était pas bête, la manoeuvre avait si bien réussi que déjà le Comité de grève était divisé sur la réponse à donner. Celui-ci s'engagea finalement, dans sa majorité, à proposer la reprise du travail. Mais à la rentrée, les grévistes étaient là, et dépassant la contradiction, votent en A.G. la continuation de la grève sur les autres revendications.

Et le mouvement reprend. ALLIOT recommence ses concessions au fur et à mesure qu'il constate la détermination des grévistes. Il délègue LECORRE pour négocier avec le Comité de grève et accepter finalement un protocole d'accord qui reprend tous les points de revendication, mais ALLIOT n'est pas d'accord pour faire figurer le paiement des journées de grève dans le protocole d'accord.

L'appui sans réserve des enseignants d'histoire

à la grève sur ce point, la mobilisation qui s'en suit fit céder ALLIOT sur ce point aussi et le Conseil votera la signature du protocole d'accord dans son intégralité.

- un échec: la grève n'est certes pas un échec, mais la non participation du service de la comptabilité en est un, que la responsabilité en soit ou non imputable aux grévistes.

La position hostile du syndicat C.G.T., son influence à la comptabilité par la présence d'une militante ayant la confiance de ses camarades en raison de son activité ont paralysé toute velléité de grève dans ce service, rejetant du même coup le personnel dans les bras de ses chefs de service et en faisant de ce personnel un rempart des points de vue de la direction.

- une grève exemplaire: Oui. Le comité de grève a été élu, révocable à tout moment, responsable devant l'assemblée générale des grévistes. Certaines assemblées houleuses ont montré que cette responsabilité était vivante et réelle.

Exemplaire l'unité du personnel d'état et du personnel contractuel et vacataire dans sa combativité. Aucune manoeuvre de la direction n'a pu la mettre en échec.

Exemplaire enfin la liaison avec les enseignants et les étudiants qui étaient à nos côtés au bon moment.

Grève exemplaire, grève victorieuse, mais grève dont les limites sont apparues dans plusieurs directions: dans le retard relatif du Comité de grève sur la conscience des grévistes, dans le contenu des mots d'ordre revendicatifs et des initiatives internes à la grève, dans l'incapacité de développer à temps, hors des frontières de PARIS VII une action qui aurait permis l'entrée d'autres universités dans la grève.

LA LIMITATION DES MOTS d'ORDRE ET L'INSUFFISANCE DES DISCUSSIONS INTERNES A LA GREVE

La question des sociétés de nettoyage est tout à fait significative de cette limite des discussions et du contenu des mots d'ordre.

Lorsque des camarades ont proposé d'inscrire dans les revendications la suppression des sociétés de nettoyage, ils l'ont fait sans nuance. Le mot d'ordre

brutalement proposé est apparu alors aux yeux d'une majorité comme une transposition mécaniste des mots d'ordre de VINCENNES. Cette majorité s'est opposée à ce mot d'ordre faisant valoir qu'en l'absence de rapports avec les ouvriers du nettoyage, qu'en l'absence d'une campagne préalable, aucun tract sur cette question n'a été distribué. Depuis

Depuis des années, à la Halle aux Vins, une telle revendication était irréaliste, sinon paternaliste.

Ce qui est grave c'est que la discussion n'a jamais été posée au fond. Le désaccord a créé un blocage empêchant le développement ultérieur au sein de la grève d'une campagne et la réapparition du mot d'ordre sur des bases plus justes. Or les ouvriers du nettoyage sont des travailleurs de PARIS VII. Revendiquant 1.000 Frs minimum et la protection de statuts pour tous (grévistes, non grévistes, vacataires, employés, techniciens) nous devions poser que les ouvriers du nettoyage ne pouvaient être exclus de telles revendications. Il est très grave que la campagne sur ce sujet ne se développe qu'après la grève.

LE RETARD DU COMITE DE GREVE SUR LA CONSCIENCE DES GREVISTES.

Le Comité de grève, par peur de l'aventurisme, par un souci permanent de faire une juste évaluation du rapport des forces, a eu tendance à sous-estimer la volonté des grévistes d'aller jusqu'au bout des exigences exprimées.

La dernière A.G. sur le refus de signature du protocole par ALLIOT lui-même, a été infléchi par les interventions très pessimistes de 2 camarades préjugant d'un rapport de forces défavorable, avant que le débat soit abordé au fond sur la signification même de ce refus et sur la représentativité de la signature d'ALLIOT.

Si la grève a fait appel largement à l'activité de tous les grévistes (une marge très faible est restée à la maison) pour les tâches pratiques, elle n'a cependant pas appris à de nouveaux militants à s'exprimer en public. Les interventions en A.G. sont restées largement l'apanage soit des intellectuels, soit de militants déjà formés dans des groupes politiques. Pourtant, il aurait été tout à fait possible d'intégrer aux équipes successives du Comité de grève, des candidats moins in-

Le rapport de force créé par la grève était nécessaire pour imposer la suppression des sociétés de nettoyage. Il sera beaucoup plus long et difficile d'obtenir maintenant ce résultat.

Le principe des 1.000 Frs pour tous avait un caractère anti-hiérarchique évident (bien qu'au niveau inférieur seulement) mais à aucun moment le problème de la hiérarchie des salaires n'a été discuté. Pourtant, parmi les grévistes, se cotoyaient des salaires de moins de 1.000 frs et quelques salaires de plus de 2000 Frs. Au delà même de la hiérarchie des salaires, la question des rapports hiérarchiques aurait pu être posée. Une telle discussion aurait permis de surmonter ces rapports hiérarchiques qui au sein même de la grève, n'ont pu totalement disparaître.

tellectuels, en classant systématiquement les candidatures par ordre alphabétique, ou en ne limitant pas le nombre des élus.

Certaines initiatives spontanées n'ont pas toujours reçues le développement qu'elles méritaient. 2 des- sans intéressants qui auraient pu faire l'objet de tracts ou d'affiches ont été abandonnés sans qu'on ait discuté de leur utilisation. Des propositions de projections de films du département audiovisuel, dont c'était la forme de soutien, n'ont pas reçu de réponse, etc...

Bien sûr les grévistes étaient très occupés, mais leurs occupations ont-elles été pour eux aussi riches qu'elles auraient dû être.

En sachant mieux s'écouter les uns les autres, en obligeant le Comité de grève à mieux les entendre, les grévistes auraient pu trouver dans leur propre force, des richesses originales, des formes inattendues d'action dans un combat plus efficace.

Ils auraient peut-être permis de surmonter l'incapacité de la grève à s'étendre sur des fronts nouveaux à l'intérieur et à l'extérieur de PARIS VII;

L'INCAPACITE D'ETENDRE DE LA GREVE HORS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Ce point est sans doute la critique la plus grave que l'on puisse adresser à cette grève. Cette incapacité relève de causes diverses. L'aspiration d'étendre de cette grève était grande; le personnel auxiliaire, en particulier, est bien placé pour savoir que sa situation (scandaléuse) est d'abord une affaire de ministère et que toute solution passe pour une lutte d'ensemble. Le sentiment de solidarité avec les autres universités parisiennes était manifeste. Pourtant ce sentiment de solidarité était contre-balançé par le souci de rester maître de la grève, de ne pas la voir détournée des buts qu'on lui avait fixés.

Les grévistes n'ont pas su prendre l'initiative d'aller distribuer des tracts dans les autres universités, de prendre les contacts souhaitables, etc..

La seule action s'est faite en direction de PARIS VI qui n'était peut être pas le milieu le plus facile à sensibiliser. Il faut reconnaître aussi les

limites d'action d'un Comité de grève dans une lutte partielle; l'absence de liens organiques avec d'autres entreprises le voue à l'isolement.

L'incapacité des syndicats, ou leur opposition à la grève ont imposé aux grévistes de se débrouiller tout seuls. Les syndicats ont démontré leur faillite dans l'établissement, la présence de militants syndicaux actifs dans la grève ne changeant rien à cette faillite. Le comité de soutien qui dans les moments critiques a apporté une aide décisive pour la suite de l'action (manifestation contre le recours aux intérimaires, appui et soutien financier des enseignants, la dernière semaine de la grève) n'a pas été capable d'organiser une action de propagande directe hors de la Halle aux Vins. Les organisations, Secours Rouge, Ligue Communiste, Lutte Ouvrière, Révolution, membres du Comité de soutien en avaient pourtant les moyens.

On doit constater que nous n'avons pas su trouver dans nos propres forces ni dans une aide extérieure

les moyens d'étendre cette grève.

Il ne faut pas voir dans un bilan critique une vue pessimiste. Cette grève était une belle grève et nous avons été heureux dans la fraternité du combat.

La critique de notre action doit nous engager à prolonger au-delà de la reprise du travail cette action pour le dépassement des luttes que nous avons menées:

- REFUSONS QUOTIDIENNEMENT L'ORDRE HIERARCHIQUE
- MENONS UNE CAMPAGNE POUR FAIRE CONNAITRE NOTRE ACTION ET SES RESULTATS DANS LES AUTRES UNIVERSITES.
- PRENONS EN MAIN LA CAMPAGNE POUR L'INTERDICTION DES SOCIETES DE NETTOYAGE.

LA GREVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

(suite et...)

15 jours après la signature du protocole d'accord entre le Conseil de l'Université et le Comité de grève, la direction le remet en cause en refusant d'appliquer une des clauses essentielles: le reclassement à l'indice I72. En effet, pour les gens payés directement par l'Université, elle voulait bien nous donner 1.000 Frs par mois (et encore sous forme de prime trimestrielle non intégrée au salaire) mais ne voulait à aucun prix que notre avancement commence à partir de l'indice correspondant au salaire de 1.000 Frs, c'est-à-dire I72. Ce qui signifie en clair, que la majorité des gens aurait plafonné à 1.000 Frs pendant 5 ans.

Heureusement, bien qu'ayant repris le travail, nous n'étions pas trop isolés les uns des autres, car nous faisons des réunions régulières. Un comité

Monsieur M. ████████
Sté L'ELAN
40 Rue Armand Carrel
75. PARIS 19^e

U.D.R. N° 100 000

à
Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
Paris 8^e

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir mon recuête en considération pour les faits suivants:
Suis ancien sous-officier, servi pendant six (6) ans dans l'armée d'active avec le grade sergent. Suis de nationalité française, actuellement je travaille à la Sté L'ELAN, comme contremaître depuis un an environ, j'ai occupé mes fonctions dans ce métier à la Faculté des Sciences de Paris, depuis 4 ans. J'ai prêté concours à la Brigade Spéciale de la Préfecture de Police, pour la localisation, ainsi que certaines informations. Ma société l'ayant appris par l'intermédiaire d'un individu de souche Tunisienne, m'a sanctionné du renvoi définitif.
En outre vous signale que cette société est toujours en infraction, sur la législation du travail main d'oeuvre étrangère sans autorisation de séjour démunie de carte de travail, ainsi que certaines malfaçons de la Société.
Dans l'espoir d'une prompte réponse et avec mes remerciements d'avance Veuillez, agréer, Monsieur Le Président de la République, l'expression de ma parfaite considération.

Signature.

(1)

de défense du personnel, prolongement du Comité de grève, avait été mis en place. C'est au cours d'une de ses réunions que la grève fut votée pour 24h renouvelable, le lundi 31 Janvier. Contre toute attente (nous avions déjà fait 5 semaines de grève) celle-ci dure toujours (nous sommes le 15 février).

Le deuxième jour de la grève, nous apprenions qu'un travailleur du nettoyage avait été licencié, parce qu'il suivait les cours d'alphabétisation donnés dans le cadre de la formation permanente. Nous savions depuis longtemps que ces travailleurs qui sont employés par des sociétés de sous traitance (qui passent contrat avec la faculté) ont des conditions de travail très pénibles (salaire horaire de 4fr5, 50h de travail et souvent plus par semaine, sévices physiques exercés par les contremaîtres, nombreux licenciements).

Aussitôt, nous avons décidé d'aller dire deux mots au contremaître qui avait licencié le travailleur en question.

Nous l'avons cueilli dans son bureau, ainsi que son remplaçant puisque c'était son dernier jour de travail à la Fac. (voir en annexe lettre citée). Nous

en avons profité pour fouiller leur bureau. Nous y avons trouvé : 1 révolver, 3 balles de fusil, le numéro spécial d'Historia sur MASSU, des fiches de présence où était marqué :

5h de travail + 4h = 8 h

et la lettre que nous reproduisons plus loin.

Ces deux canailles sont montées de force chez ALLIOT (Président de l'Université de PARIS VII) avec tout le matériel trouvé. ALLIOT absent, nous avons demandé à ses sbires de rompre immédiatement les contrats qui lient les universités PARIS VI et PARIS VII à ces sociétés. Ceux-ci refusent de s'engager disant qu'ils doivent réunir leurs conseils.. (PARIS VI et PARIS VII se partagent les locaux édifiés sur les anciennes Halles aux Vins).

Finalement, après de nombreuses réunions d'information avec les étudiants et les enseignants, les deux conseils ont été contraints de rompre les contrats et d'engager directement (sur les crédits des Universités) les travailleurs de ces sociétés d'entretien.

(1) copie de la lettre d'après un tract diffusé à la Halle aux Vins.

ENCORE L'INDICE.

Se posa alors le problème de savoir quel serait le salaire de ces travailleurs. Un des articles du protocole disait: " qu'aucune personne ne serait embauchée à PARIS VII à indice inférieur à I72 ".

Nouvelle entorse au protocole. PARIS VII décide de les payer à I.000 Frs mais ne les met pas à l'indice I72. Quant à PARIS VI, ils seront payés à 850 Frs.

Cette entorse supplémentaire au protocole renforce la grève: deux nouveaux services se mettent

en grève à PARIS VII, à PARIS VI les gens discutent de plus en plus, certains viennent à nos Assemblées Générales bien que ne se mettant pas en grève.

HERPIN, Président de PARIS VI, sent le vent et fait dire à tous les chefs de service qu'il accorde I.000 Frs à PARIS VI (au cours de la première grève ils avaient seulement été retenus à PARIS VII).

Nous en sommes là. La suite au prochain numéro.

correspondance

- d'un camarade du Midi:

A propos du "gauchisme" (ICO N° 112-113).

... " Je souscris à presque tout ce qui est dit du "marxisme", "idéologie d'une classe qui aspire au pouvoir", "idéologie de la science". Il y a bien longtemps que, en revenant aux sources, j'ai pensé que le léninisme était un élitisme et servait de base à toutes les variantes de l'idéologie technobureaucratique. Mais ça ne m'a jamais satisfait complètement et peu à peu j'ai gambogé sur le "marxisme" d'abord sur ses aspects politiques, plus tard sur l'analyse économique. Quand on n'est pas théoricien de vocation, on prend son temps, on assure ses pas. Je m'en suis tenu à faire, comme Pannekoek, à prendre dans le marxisme ce qui m'arrangeait. Mais à force, lorsque des pans entiers de l'édifice s'écroulent, on s'aperçoit qu'il ne reste plus grand'chose et que ça pose le problème du pourquoi. Le copain qui a pondu le papier répond. Il reste à discuter de cette réponse, à réfléchir encore, et encore. A force de modifier ce qu'on pensait être un système global de connaissance, il faut convenir que le résultat est autre chose, d'un autre caractère que l'original, lequel doit être classé pour ce qu'il a été.

Quant aux "Origines du Gauchisme" de GOMBIN, les racines de ce "gauchisme" sont à chercher non chez des LUKACZ, LEFEVRE, ou MARCUSE, et même chez PANNEKOEK qui lui au moins dit que son gauchisme il le doit à une réflexion sur les nouvelles formes de la lutte de classe. A notre époque ces formes de lutte ont réapparu et le "gauchisme" avec. Et cela internationalement, ce qui limite bougrement l'influence des LUKACZ, LEFEVRE, ou MARCUSE, ignorés des travailleurs en lutte. (1/72)

Sur la "Crise du capitalisme": le budget keynésiste de NIXON. Pour injecter tant de fric c'est que ça va mal. En FRANCE aussi, les commandes d'Etat, des secteurs nationalisés, des municipalités, etc.. sont activées. Et en ALLEMAGNE, Karl SHILLER s'apprête à en faire autant. Ils ne maîtrisent pas, mais gagnent du temps. Ils durent. On fait ce qu'on peut.

Le budget de NIXON ne comporte aucune diminution des dépenses de guerre. Raisons stratégiques et économiques.

Quant aux "révélations" d'entretiens secrets avec les Nord-Vietnamiens et les nouvelles propositions de paix, cela ne change rien à la situation réelle.

Les Russes font des avances aux Japonais- c'est dans la logique des choses- Il n'y a rien à attendre de spectaculaire à court terme. Et surtout n'anticipons pas.

De même pour l'Europe des Dix.- même atlantiste- c'est quand même une sacrée force réelle et potentielle, avec l'AFRIQUE francophone et anglophone. Au lieu de disloquer cette EUROPE, les mesures américaines pourraient bien avoir hâté sa consolidation.

Quant au prolétariat dans tout ça? On n'a pas de prise pour analyser, évaluer, prévoir, dans ce domaine. La lutte de classe échappe aux spéculations!

(1/72).

- d'un camarade de L' AISNE (28 janvier 1972)

" que vous dire? Sinon que je suis devenu chômeur depuis le début de ce mois. Il en allait de ma "dignité" (sic) personnelle d'envoyer chier le manager de service, à défaut dans les circonstances débilitantes actuelles de pouvoir l'expédier (impunément) dans un monde sans managers. J'ai donc travaillé pendant cinq longs-longes mois, c'est-à-dire jouer le jeu, c'est-à-dire passer le temps, c'est-à-dire faire la cour à la petite mort... Je vous passe les infimes et crapuleux détails de ces situations. J'éviterai aussi de théoriser cette petite expérience, car je trouve la théorie bien sâche, bien confortable et presque toujours le refuge des plus admirables sophistes et apprentis-jésuites en herbe ou florissant. Bien sûr, il y a ici des amis qui sont eux aussi chômeurs et bien contents de l'être, enfin pas trop, mais préférant ça aux quatre fois huit. D'autres sont sur le point de le devenir : les bons exemples sont toujours contagieux. Les Communautés attirent parfois les plus actifs, ceux qui ne peuvent pas se passer de faire des choses avec leurs mains. " (1)

dans un prochain numéro la suite des articles:

- 1971 " Le Capitalisme dans le monde" (I.C.O. 112-113).
- Capital, chômage et exploitation (I.C.O. 112-113).

(1) (Suite p 23 et dans différents textes)

sur les occupations d'usines

Une lettre

Critique d'un camarade belge (mai 1971).

Il y a dans l'article d'I.C.O. 103-104 sur la grève de Faulquemont quelques assertions qui me font tiquer, comme elles feraient probablement tiquer plus d'un ex-mineur des bassins charbonniers de Wallonie.

Je ne sais pas comment s'est terminée exactement la grève de Decazeville dont il est fait mention, mais ce que je sais, c'est que la réalité économique-sociale en Belgique vient contredire complètement ce que l'auteur de l'article affirme du caractère autonome des mouvements d'occupation.

En fait, toutes les occupations de lieux de production qui se sont déroulées en Belgique depuis la grève générale de 60-61 (où le mouvement d'occupation fut très loin d'être un phénomène généralisé) se sont déroulées dans des secteurs arriérés de l'économie capitaliste belge. Celle-ci les condamne parce qu'ils ne sont plus rentables, un point c'est tout. L'occupation n'est jamais dans ces cas que la seule forme de lutte que peuvent envisager les futurs chômeurs contre un ordre de choses qui les dépasse et les écrase: l'évolution du capitalisme sous le signe du profit maximum. L'occupation est dès lors une tentative désespérée symptomatique d'une lutte d'arrière-garde. L'auteur de l'article le reconnaît implicitement lorsqu'il écrit que "ce qui détermine le caractère essentiel d'une lutte, ce n'est pas la tactique utilisée, ... mais le contenu réel que les travailleurs y mettent ... quelles que soient les voies empruntées et les raisons immédiates de la lutte."

La seule exception notoire à cet état de fait depuis dix ans en Belgique, c'est l'occupation en juin 70 de l'usine Michelin, secteur de pointe s'il en est. Par cette exception, qu'il soit permis de saluer les situationnistes et autres groupuscules qui se branlent révolutionnairement chaque fois qu'ils entendent parler d'occupation.

Revenons à nos luttes d'arrière-garde et aux occupations qui les accompagnent. Je n'ai pas en mémoire le déroulement détaillé des mouvements sociaux qui n'ont pas manqué d'accompagner les fermetures d'entreprises non rentables en Belgique (c'est par vingtaines que se chiffrent les fermetures de puits miniers dans les bassins de Wallonie, au cours des vingt dernières années). Néanmoins, dans les trois cas que j'ai connus d'assez près et qui peuvent être considérés comme représentatifs de ce genre de luttes, c'est le même schéma de déroulement de la lutte qui apparaît. Il s'agit de la Grande-Bacnure, à Herstal, en 64, de José, à Battice en 68 et, dans le secteur textile, de l'usine de Leffe à Dinant.

Plus souvent au moment de la fermeture de l'entreprise qu'à l'annonce de celle-ci, les travailleurs occupent. Et cela arrange tout le monde (côté pouvoir, bien entendu). Lorsque le camarade hollandais cité par l'auteur de l'article (p.6, §3) écrit qu'"en occupant

la mine, les ouvriers attaquent les relations de propriété capitaliste", je ne marche pas. Ces relations de propriété n'existent que si la propriété est productive. Or, dans le cas de fermetures d'entreprises, l'un des termes de la relation, le patronat, a disparu; de même, il n'y a plus de rapports de production parce qu'il n'y a plus ni rapport, ni production. En d'autres termes, les patrons s'en foutent parce que l'entreprise en question n'existe plus économiquement, et ils laissent pourrir la situation sur le tas. L'occupation leur permet éventuellement de mettre hors-la-loi quelques soit-disant meneurs (ça fait toujours ça de moins à reclasser, n'est-ce-pas?). C'est à peine s'il se trouve quelques représentants des franges les plus droitières de la classe dominante pour pousser des cris d'orfraie face à ce "viol" de la morale bourgeoise, ce qui permettra toujours au patronat (ou à l'Etat) d'abandonner quelques miettes de moins lors des négociations.

La situation arrange aussi les syndicats, quoi qu'ils fassent en faveur ou contre la grève. Dans le premier cas, leur degré d'intégration au niveau régional ou sectoriel leur interdit de soutenir le mouvement sous peine de n'être plus des "interlocuteurs valables"; mais tandis que dans un secteur de pointe ou tout simplement encore productif, on les voit mettre en branle une profusion d'offensives ou de manoeuvres de récupération, ici, tout comme les patrons, ils laissent pourrir la chose. Ou bien ils donnent leur reconnaissance au mouvement, ce qui a l'avantage de leur donner une allure revendicative publicitaire à très, très bon marché. Ce sont généralement les délégués syndicaux de base qui servent d'instruments de cette tactique, d'ailleurs sans s'en rendre compte. Quelques manifestations bien platoniques sont organisées, et la situation n'en pourrait pas moins.

Pourrait-on s'attendre à une autre attitude de la part des syndicats, puisque, sur le plan national, ils ont participé à l'élaboration des plans de rationalisation et les ont cautionnés. La seule chose que le pouvoir attend d'eux, c'est de veiller à ce que les occupants restent gentiment sur le lieu d'ex-production.

Nous voici à la seconde chose qui cloche dans l'article sur Faulquemont: lorsque les travailleurs sortent des lieux de production pour attaquer des points extérieurs représentatifs du pouvoir, ils se mettent peut-être sur le terrain choisi par celui-ci, ils se mettent peut-être sur le terrain politique ou syndical, ils laissent peut-être souvent les syndicats récupérer leurs "sorties" (bien que, comme il est écrit, ces manifestations soient en bien des cas autonomes), mais c'est pour eux le seul moyen, dans une lutte perdue d'avance, d'obtenir plus que de vagues promesses en matière de reclassement. S'ils restent dans l'usine, le pouvoir les laissera crever sur place; par contre, s'ils s'attaquent aux symboles de ce même pouvoir, leur action pèsera dans les déci-

sions les concernant à la mesure de son autonomie et de sa violence. Je voudrais souligner, pour le cas où ce ne serait pas clair, qu'il ne s'agit pas ici de donner des préceptes aux travailleurs d'une entreprise en voie de fermeture, ni de cau-

UNE REPONSE

Que représentent les occupations d'usines dans le capitalisme moderne ?

Cette question est souvent débattue, notamment depuis mai 1968. La position exprimée dans un article d'I.C.O. (N° 103-104 - mars-avril 1971) se rapportait à la grève des mineurs de Faulquemont (décembre 1970); le déroulement de cette lutte était comparé à celle des mineurs de Decazeville (janvier-février 1962 - I.C.O. Nos 4-5 et 6 - janvier-février et mars 1962). Dans les deux cas, il s'agissait pour les mineurs d'empêcher la fermeture des puits de mine de houille dans le cadre d'un plan de réorganisation des houillères nationales; ou plutôt d'obtenir par tous les moyens des dirigeants patronaux et gouvernementaux le maintien du travail dans la région (dans la mine ou ailleurs) avec une perte de salaire minimum, de sorte que la fermeture de l'entreprise ne perturbe pas trop (comme cela se produit habituellement) la vie des familles. Ces deux luttes - Faulquemont et Decazeville - dressaient donc les ouvriers "contre l'organisation capitaliste de la production capitaliste" (c'était le titre de l'article). Mais leur déroulement avait été totalement différent. A Decazeville, les syndicats avaient été contraints de "couvrir" l'occupation de la mine, qui dura 64 jours. A Faulquemont, la seule occupation fut celle d'un siège administratif de Merlebach (présenté abusivement par les syndicats comme le siège des Houillères de Lorraine), éloigné de la mine menacée de fermeture et avec tri syndical des occupants. Tous les mineurs de Decazeville avaient participé à l'occupation; leur combativité pouvait s'expliquer par le fait qu'ils n'avaient aucune perspective dans cette petite ville au fin fond du Massif Central. L'occupation n'était pour eux qu'un moyen plus efficace de lutte. Ils ne le faisaient pas nantis d'une théorie quelconque. Mais leur détermination imposait à tous cette solution, notamment aux syndicats: ces derniers, pendant de longues semaines, ne purent faire adopter "d'autres moyens de lutte", ne purent diviser le bloc uni des mineurs. Ce faisant, les mineurs attaquaient l'ordre bourgeois et les relations de propriété capitalistes.

A Faulquemont, dans la région industrielle de Lorraine, il n'y avait rien de tout cela, une partie importante des mineurs envisageant sans doute d'autres possibilités individuelles de reclassement, ce qui faisait qu'ils étaient eux-mêmes indécis et divisés, les uns allant aux solutions plus radicales, les autres se contentant des démonstrations à caractère plus

Le mouvement des occupations d'usines.

Dans le mouvement ouvrier mondial, l'occupation d'usine est apparue au cours de la crise de 1930 (1). Cela ne fut pas le mot d'ordre d'action d'un parti politique, ni le résultat d'une réflexion théorique. Elle a surgi spontanément des besoins pratiques de la lutte et la théorie ne put expliquer qu'après coup ses

(1) Des grèves de ce genre avaient eu lieu en Italie au cours de l'année 1920. Il s'agissait d'un mot d'ordre de "contrôle ouvrier" inspiré

tionner l'action syndicale ou politique, mais qu'il s'agit d'observations empiriques du déroulement de mouvements sociaux qui ont eu lieu dans des secteurs non-rentables du capitalisme belge.

"politique" (1). Cette dispersion favorisait l'intervention des syndicats qui réussissaient assez facilement à garder la lutte uniquement sur ce terrain "politique" (2), et encore sans qu'elle déborde beaucoup le cadre légal.

La tentative du Comité de défense de Faulquemont (composé de représentants syndicaux, des élus locaux et de commerçants, dont Bastian, à la fois délégué CFDT et maire de la localité) de relancer un mouvement en décembre 71 correspond bien à cette orientation. Leur mot d'ordre "d'occupation indéterminée de tous les lieux de travail" sans cesser le travail ne rencontra pas suffisamment d'écho pour être poursuivi au-delà d'une nuit passée dans la mine: dans un vote sur cette action, 1/3 s'abstiennent, 1/3 sont pour continuer, 1/3 pour "d'autres formes d'action". Comme en décembre 70, ce sont les syndicats qui imposent leur tactique. Exactement à l'opposé de ce qui s'est passé à Decazeville (voir note annexe sur ce dernier mouvement).

Le camarade belge critique le "caractère autonome des mouvements d'occupation" qui se déroulent ainsi "dans les secteurs arriérés de l'économie capitaliste". Cela ferait l'affaire de tous les dirigeants, dont l'intérêt est que les travailleurs restent dans la mine ou l'usine à poursuivre une lutte perdue d'avance. Rester enfermé dans l'usine ou la mine évite précisément d'aller porter ailleurs le combat, là où il pourrait être "efficace". A l'appui de ces critiques, il est cité l'exemple des grèves avec occupation dans les charbonnages belges au cours des années passées.

(1) c'est-à-dire de démarches (appuyées éventuellement de manifestations pacifiques) auprès des autorités administratives diverses, sous la conduite des "élus" locaux.

(2) La Lorraine, terrain d'affrontement direct entre le Parti Communiste et l'U.D.R. gaulliste, se prête bien à cette forme de déviation des luttes vers les compétitions parlementaires stériles pour les travailleurs.

causes et ses conséquences. Le chômage était si général qu'une sorte d'antagonisme de classe se développa entre un petit nombre de privilégiés qui travaillaient et la masse des sans-travail. Toute grève normale contre la réduction des salaires était rendue impossible car les usines, une fois évacuées par les grévistes idées des syndicalistes et des bolchéviks: ce n'était qu'une forme d'action extérieure qui n'était pas liée à une nécessité profonde de la lutte.

tes, étaient immédiatement envahies par la masse de ceux qui, à l'extérieur, attendaient du travail. Le refus de travailler dans des conditions plus mauvaises entraîna l'obligation de se cramponner à son lieu de travail en occupant l'usine.

Surgie des circonstances propres du capitalisme, l'occupation allait beaucoup plus loin que les autres formes de lutte. Les travailleurs n'étaient pas conscients de cela, mais ils y gagnaient beaucoup en force. L'usine occupée était le lieu idéal pour maintenir l'unité des travailleurs, pour mener des discussions et des échanges en toute sécurité, sans entraves et à tout moment. Leur grève ne pouvait être brisée par des jaunes.

L'occupation d'usine n'attaque pas le droit de propriété capitaliste. Elle ne fait que suspendre temporairement le droit pour les capitalistes de disposer à leur gré de leur propriété. Après la grève, ils en redeviennent les maîtres et propriétaires incontestés. C'est en se basant sur cette atteinte à la libre disposition de leur propriété, c'est-à-dire à la gestion sans contrôle de leurs biens, que les capitalistes, se basant sur le droit, font appel aux tribunaux et à la police pour expulser les travailleurs des usines (1). En fait, cette question de droit a toujours été finalement réglée par le rapport de forces à ce moment. Toutes les fois que l'unité des travailleurs s'est maintenue fermement dans l'occupation, c'est la négociation - et la concession- et accessoirement les manœuvres syndicales qui ont mis un terme à cette "violation du droit" et non l'intervention de la force répressive qui seule fait tenir le "Droit" debout.

Mais l'occupation d'usine contient autre chose de bien plus important. L'usine est un appareil productif. Dans l'usine, les travailleurs prennent conscience du contenu de leur vie, de leur travail productif, de leur communauté de travail. Par l'occupation d'usine se fait jour le vague sentiment qu'ils doivent être entièrement maîtres de la production, que les capitalistes en font un mauvais usage en gaspillant les richesses de l'humanité, dévastant la terre, avilissant les hommes physiquement, intellectuellement et moralement.

Les raisons immédiates qui avaient fait naître l'occupation d'usine se sont effacées plus ou moins devant d'autres. En 1936, en 1968 en France, on a vu l'occupation d'usine se généraliser à tous les secteurs essentiels de l'économie sans que personne puisse endiguer sur le moment cette généralisation. Tout se passait comme si, à un certain stade de la concentration capitaliste, les travailleurs agissaient comme ayant en face d'eux un patronat unique: toutes leurs forces unies, avec la méthode de lutte la plus radicale, la saisie de l'appareil de production, était nécessaires pour obtenir ce que des luttes dispersées ne pouvaient apporter. La lutte posant directement les problèmes

(1) Les mineurs belges du bassin de Genk ont vécu cet affrontement. Lorsqu'ils occupèrent en 1965 le puits de Zwartberg (voir I.C.O. - mars 1965) parce que le bruit courait que la production serait arrêtée, on appela au secours la gendarmerie pour chasser par la force ceux qui occupaient les puits et les bâtiments de la société. Dans cette région se déroula la lutte de classes la plus violente que la Belgique ait connue pendant les années 1960. Que la classe ouvrière travaille ou non et que la production d'une entreprise doive s'arrêter ou non, le capital ne veut pas que ce problème soit résolu par les ouvriers, et le capital ne peut pas non plus faire résoudre cette question par les travailleurs. Si une entreprise n'est plus rentable pour quelque raison

économiques du travail au niveau général, était inévitablement politique; la méthode de lutte, par sa généralisation et la paralysie de l'appareil national de production, se situait bien ainsi sur ce terrain politique: revendications et formes de lutte se complétaient. Comme précédemment, l'occupation généralisée attaquait la libre disposition par les capitalistes de leur propriété et faisait lever l'espoir que l'appareil de production pouvait être géré dans l'intérêt des hommes et non de quelques capitalistes. Ce sentiment diffus est particulièrement puissant depuis mai 68. Cependant, la dimension politique de la grève avec occupation généralisée ne se concrétisa pas dans des organismes de lutte et de liaison émanant des ouvriers. C'est cette carence qui, en mai 1968, amena le développement parallèle des comités d'action et en même temps limita leur champ d'action.

Les occupations isolées n'ont pas cessé pour cela. L'idée d'occupation d'usine est devenue si coutumière que les syndicats essaient de s'en servir comme arme tactique au profit de leur organisation, de la vider de toute efficacité en la limitant à certains locaux, à une équipe restreinte bien triée, en exerçant un contrôle totalitaire sur ce qu'ils appellent la "garde de l'outil de travail" (2). Les travailleurs se désintéressent alors de cette tactique vide de sens comme ils se désintéressent des autres tactiques syndicales.

Mais lorsque l'occupation est impulsée par les travailleurs, elle retrouve ses formes antérieures, avec parfois des traits nouveaux: séquestration de dirigeants, des machines, extension de la solidarité, formes ambiguës de gestion. Il est exact, comme le relève le camarade belge, que beaucoup de ces grèves avec occupation concernent des usines menacées de fermeture et sont destinées à empêcher des licenciements, ou tout au moins à atténuer leurs conséquences trop brutales. Dans ce cas, les deux aspects que nous avons fait ressortir: atteinte à la libre disposition de la propriété capitaliste, vague désir de régler la production conformément aux besoins des hommes, se trouvent directement mis en cause. Là aussi, les ouvriers n'occupent pas la mine ou l'usine pour transformer le capitalisme: c'est pour retarder la fermeture, obtenir l'implantation d'autres usines, des indemnités supérieures, des garanties de réemploi. Les revendications et l'action concordent pour faire modifier les dispositions d'un plan général au niveau de l'Etat, sur un point particulier et, à nouveau, la lutte débouche immédiatement sur le plan politique. C'est ce qui explique le retentissement national qu'elles prennent et le fait que tous les groupes, partis ou syndicats, que d'autres classes (commerçants) s'y trouvent forcément mêlés, leurs intérêts se trouvant mis en cause. On retrouve ici une caractéristique des luttes dans le capitalisme moderne qui découle directement de sa concentration en monopoles et en trusts d'Etat, de sa planification: toute lutte, même particulière, mêle inextricablement économique et politique, mais sans que cette situation se traduise encore pleinement dans les formes d'organisation. C'est à cause de cela que, finalement, elle se résout dans le cadre du système capitaliste, dans l'ornière de la politique au sens étroit du mot.

que ce soit, le propriétaire (soit un particulier, soit l'Etat) veut liquider afin de pouvoir investir son capital ailleurs.

(2) On peut rapprocher ces "mots d'ordre" de ce qui vient d'être dit des grèves italiennes de l'année 1920.

L'occupation par les ouvriers peut-elle faire le jeu des capitalistes et des syndicats ?

Pour le camarade belge, l'occupation d'une usine menacée de fermeture "arrange tout le monde", et cela pour deux raisons :

- L'entreprise capitaliste n'existe plus puisqu'elle doit fermer, donc il n'y a pas d'atteinte à la disposition de la propriété.
- Cela ne fait que hâter la mise en place de ce qui a été prévu.

Pour formuler ce jugement, il faut introduire une notion, celle du "progrès capitaliste". Elle permet ainsi de définir les luttes d'arrière-garde et les luttes d'avant-garde. Nous n'avons pas l'intention de développer ici des considérations sur les "secteurs arriérés" du capitalisme. Disons seulement que c'est une notion toute relative (notamment dans les mines de charbon qui prospèrent à nouveau aux U.S.A.) et une notion particulièrement ambiguë. Le "progrès", en termes capitalistes, tend à faire coïncider le progrès scientifique et technique avec leur utilisation par le capital à la recherche du profit maximum.

L'occupation des usines n'est pas une bataille d'arrière-garde; ce n'est pas non plus une bataille d'avant-garde. Qu'on pose le problème dans l'un ou l'autre sens, inévitablement la conclusion s'impose que la conscience des ouvriers est un facteur décisif. De là vient par exemple l'idée qu'une telle lutte doit être considérée comme un acte de désespoir. Il y a autant de cas d'occupations d'usines dans des entreprises qui sont rentables que dans des entreprises non rentables. Ce ne sont pas des opinions révolutionnaires, ni une connaissance des perspectives économiques, qui conduisent à une occupation, mais le comportement des ouvriers est causé tout simplement par des nécessités pratiques.

Ce n'est pas l'apparence extérieure d'une occupation qui compte, mais le fait que les ou-

vriers prennent leurs affaires dans leurs propres mains et décident eux-mêmes, ou le fait qu'ils ne le font pas. Dans le cas où ils le font eux-mêmes, le conflit avec l'ordre capitaliste s'ensuit logiquement.

Et l'affrontement politique éventuel vient non pas comme une "conscience qu'il faut porter la lutte sur un autre terrain", mais comme l'irruption de leur lutte au niveau des décisions politiques des travailleurs, qui les force à répondre tactiquement. L'affirmation de leur unité sur les buts immédiats de la grève les préserve d'ailleurs de l'exploitation politique par telle ou telle organisation, ou parti.

Ce n'est pas le cas si, d'emblée, les travailleurs se laissent entraîner par les syndicats ou partis, sous prétexte d'efficacité, sur un terrain immédiatement, ou s'ils obéissent, en occupant, à un mot d'ordre tactique de ces organisations. Toutes les manipulations deviennent possibles, car alors le mouvement leur échappe: ils ne peuvent choisir entre des objectifs qu'ils connaissent mal, des méthodes de lutte où ils sont plus faibles, etc. Ils attaquent peut-être "l'ordre public" mais c'est finalement beaucoup moins important que la propriété et la gestion capitalistes.

De plus, l'occupation signifie presque toujours que les ouvriers conquièrent un certain pouvoir de décision. On ne peut pas dire, à mon avis, que les capitalistes se foutent de ça si l'arrêt de la production est à l'horizon. Pour un capitaliste, ou pour le capitalisme comme système, ils est normal qu'une fermeture menace les conditions de vie de centaines d'ouvriers. Que les ouvriers veuillent avoir droit au chapitre dans le cas d'une telle fermeture, le capitaliste le trouve anormal (c'est-à-dire en contradiction avec les règles capitalistes).

L'intérêt d'un débat sur les occupations d'usines.

Une des critiques fréquemment entendues du mouvement de mai 1968 et d'autres grèves plus récentes avec occupation, consiste à soutenir que les ouvriers sont restés enfermés dans les usines, cloîtrés et contrôlés par les syndicats. Ainsi ils n'ont pu mener la lutte politique hors de l'usine: l'échec de mai viendrait de là. Cette position est fréquemment généralisée: toute grève avec occupation est condamnée parce qu'elle s'enferme dans des murs qui la coupent de la lutte générale contre le capitalisme et son État, qui maintiennent dans le cadre étroit de son particularisme. Les critiques vont parfois même au-delà: l'autonomie de la grève s'exprimant dans un comité de grève sous le contrôle total des ouvriers (quand la dimension de l'usine le rend nécessaire), la construction du communisme dans la généralisation de la lutte par les travailleurs eux-mêmes s'exprimant dans les conseils ouvriers formés sur les lieux de production (et issus de la mutation des comités de grève), tout ceci est également condamné comme enfermant les travailleurs - et le monde nouveau - dans le domaine limité des lieux de production⁽¹⁾

Le débat ainsi introduit est inévitablement confus parce qu'il ne distingue pas entre une occupation commandée ou contrôlée totalement par les syndicats, et une occupation impulsée

(1) et qu'ont certains dans le "travail" au sens capitaliste du terme.... (désaccord fondamental à débattre)

et contrôlée par les travailleurs eux-mêmes (ce que nous disons là peut d'ailleurs s'appliquer à tout mouvement, à toute action dans la lutte de classes).

Si les décisions dans une lutte viennent des appareils syndicaux ou partis, il est bien évident que le mouvement, quelle que soit sa radicalité apparente, est subordonné à la tactique générale de l'organisation dans la société capitaliste, donc ne remet pas en cause les fondements mêmes de cette société. Il prend alors un caractère "politique" au sens courant du mot. Il est bien certain qu'alors les syndicats n'ont aucunement intérêt ou envie de faire sortir les luttes des usines dans des manifestations dont ils perdraient le contrôle. Il n'y a qu'à observer toutes les luttes des vingt dernières années par exemple, pour voir avec quelle maîtrise les syndicats limitent et manipulent les manifestations hors de l'usine - tout ce qui risquerait de poser le problème "politique" (au sens large du mot cette fois) de l'État capitaliste. Il est bien évident que dans une lutte entièrement contrôlée par les syndicats, même sous forme d'occupation, ce problème "politique" au sens large, n'est même pas posé au niveau de l'usine parce que l'occupation n'est pas alors le fait des travailleurs, la prise en mains des décisions touchant leur lutte.

Il est certain que les luttes sont plus complexes, souvent sur cette ligne de partage où elles risquent constamment de basculer d'une lutte contrôlée par les syndicats dans une lutte contrôlée par les travailleurs (voir par exemple la grève du métro - I.C.O. N°110-111). Si l'occupation est ou devient impulsée par les travailleurs eux-mêmes, les choses deviennent totalement différentes: comme nous l'avons dit, les bases mêmes de la société capitaliste sont attaquées - tout à la fois l'ordre économique et politique.

Le problème de l'extension de la lutte, c'est-à-dire de la sortie de l'usine pour aller vers les autres usines, vers des objectifs plus strictement politiques (l'attaque directe du pouvoir d'Etat), en raison des nécessités mêmes de l'extension de cette lutte, garde ce caractère global si les travailleurs assurent eux-mêmes la réalisation et le contrôle de tout ce qu'ils peuvent alors faire, organiser en ce sens. Leur lutte ne cesse pas d'être économique et pour cette raison est également politique.

Aujourd'hui, où toutes les organisations syndicales, où tous les partis (sauf le P.C. et la C.G.T.), où beaucoup de groupuscules parlent de la "gestion" (avec des vocabulaires divers qui vont de contrôle ouvrier jusqu'à auto-gestion) comme d'un "avantage" octroyé par l'Etat aux travailleurs (c'est-à-dire par la classe capitaliste), comme une mesure politique c'est-à-dire ne remettant pas en cause l'ordre économique fondamental de la société d'exploitation. C'est de ces "programmes politiques" (au sens étroit) que partent que partent les critiques contre l'occupation d'usine limitée seulement à l'usine, et c'est normal.

C'est un tout autre problème que celui de l'occupation contrôlée par les travailleurs qui se généralise et alors le problème politique (l'affrontement et la destruction du pouvoir d'Etat) se trouve posé.

A notre avis, avant de répondre, il faut examiner un point beaucoup plus général: qu'est-ce que le mouvement ouvrier et la lutte de classe? Le mouvement ouvrier, c'est la lutte de classe des travailleurs contre leur exploitation, avec les formes pratiques qu'ils donnent à cette lutte. On peut constater la manière dont les luttes se déroulent, les formes qu'elles prennent, chercher à expliquer en quoi ces formes se relient à tout le contexte capitaliste (techniques, rapports de production, rapports de force...), les relier aux autres luttes et dégager les tendances actuelles du mouvement ouvrier. Il est bien évident que les luttes se déroulent sur le terrain économique et politique; il est tout aussi évident qu'à la base de toute lutte, on trouve l'aspiration des hommes à n'être pas aliénés, c'est-à-dire à ne pas être une chose manipulable au gré des intérêts capitalistes; il est tout aussi évident que dans les luttes, les travailleurs se retrouvent, pour de brefs instants, transformés par des rapports nouveaux. Mais les luttes ne sont pas d'abord politiques pour libérer l'homme de son aliénation, c'est-à-dire contre l'ensemble des structures de l'Etat capitaliste qui assurent le maintien de l'exploitation du travail. Elles sont d'abord économiques parce que l'exploitation est avant tout économique; elles ne deviennent politiques et libératrices que par leur développement, qui transforme alors leur objectif et leur caractère.

Les critiques des grèves "économiques", de l'occupation des lieux de production, des comités de grève et des conseils ouvriers détachent ainsi ce qui vient après de ce qui existe d'abord. Parce que les ouvriers mèneraient leur lutte sur le seul terrain où leur rôle est essentiel, où se situe toute leur force, où ils sont unis dans une même exploitation fondamentale, cette lutte serait ou inefficace (parce que non dirigée contre l'Etat capitaliste), ou sans perspective (parce que ne mettant pas en cause tous les aspects de la vie). D'un côté, les partis, syndicats, groupuscules, essaient de définir un combat avant tout (et même uniquement) politique - mais pris cette fois dans le sens étroit de "la politique", c'est-à-dire le cadre du jeu des institutions du régime capitaliste - dans lequel il est assigné un rôle essentiel à leur organisation dirigeante ou dispensatrice de mots d'ordre et les masses ouvrières réduites à un rôle exécutif. De l'autre, on considère comme négligeable, intégrée, etc., toute lutte qui ne se pose pas d'emblée en termes "révolutionnaires" et en actions "libératrices" de toutes les aliénations. C'est au cours de ces mêmes débats qu'on parle de "conscience de classe", qui serait précisément celle d'une élite de travailleurs conscients des perspectives politiques ou de l'aliénation de leur vie. Ce que font les travailleurs est ainsi non pas analysé, mais jugé en référence à des critères "révolutionnaires". La réalité sociale est autre. Les techniques de production, les nécessités de l'exploitation capitaliste, la lutte sur le terrain seulement économique de l'usine (la lutte quotidienne et les luttes) tissent un réseau dans lequel ces différents facteurs interfèrent les uns sur les autres, définissent les possibilités de développement. C'est cet aspect dialectique des luttes qui les amène sur le terrain politique de l'affrontement avec le pouvoir, sur le terrain de la "vie quotidienne" d'autres rapports sociaux, d'une autre vie; en d'autres mots, d'une autre conscience (bien que ce mot définisse bien mal sa nature et son caractère éphémère).

Poser le problème économique ou politique est un faux problème, il faudrait dire économique et politique. Nous nous trouvons, dans le mouvement ouvrier, à un moment où le courant d'autonomie des luttes se donne des formes d'actions spécifiques (et les occupations d'usine en sont une forme essentielle), mais où il est rare de voir apparaître des formes d'organisation spécifiques. Ce sont elles qui traduiraient la lutte directement sur le terrain politique. A défaut d'une telle organisation, ce sont des organismes extérieurs qui y suppléent, éléments à la fois positifs et négatifs, moteurs et freins, déplaçant la lutte sur les questions "politiques" de l'affrontement entre les partis. Là aussi, pas question de "regretter" ou de "vouloir que". C'est l'étape actuelle du mouvement ouvrier. Force est bien de constater qu'actuellement, les luttes les plus dangereuses pour le capitalisme sont celles où les travailleurs restent unis et déterminés sur leurs seules revendications et l'occupation fut souvent, autrefois comme aujourd'hui, le moyen de maintenir cette unité. Et c'est aussi dans ce cas que le capital est touché sur un point essentiel et se sent le plus menacé, alors même que ces luttes restent fragmentaires, isolées, enfermées dans les murs étroits des lieux de travail.

LUTTE POLITIQUE
LUTTE ECONOMIQUE

Quant au débat (qui n'est pas soulevé par le camarade belge mais que certains ne manqueraient pas d'évoquer) sur ce que serait la gestion de la société par les producteurs eux-mêmes (gestion des unités de production ou autre forme non précisée), nous pensons qu'il sera abordé prochainement dans ces mêmes colonnes. Et il s'agit bien sûr, comme pour les luttes, d'un problème où il n'y a pas de séparation entre ce qui est économique et ce qui est politique.

NOTE SUR L'OCCUPATION BIDON DE FAULQUEMONT (14 et 15 décembre 1971).

Le puits de Faulquemont doit être fermé en 1975. Le "comité de défense" composé essentiellement de personnalités politiques et syndicales locales, se doit de s'agiter puisqu'on rentre dans la grande période de démagogie électorale. Il décide, sans consulter les mineurs, "une occupation indéterminée de tous les lieux de travail: bureaux, ateliers, chantiers et puits". Une occupation sans grève: on continuera de travailler comme si de rien n'était. Simplement les mineurs dormiront au fond du puits. C'est annoncé à l'avance, par des communiqués à la presse. On ne sait pas exactement quelles cuisines intersyndicales ont amené, dès le 15 décembre, après un jour

et demi de "grève", à organiser un vote pour savoir s'il fallait continuer. Mais ce mouvement, plaqué par les organisations, a fait long feu.

Ce qui ne veut pas dire que d'autres formes de luttes ne puissent pas surgir de la base d'ici la fermeture du puits. Dans les puits voisins de Merlebach, là où les syndicats avaient brisé la grève en octobre 70 (voir I.C.O. - N° 99 - novembre 70), une grève sauvage a éclaté le 20 juillet 1971 - identique aux formes actuelles des luttes de la base en France (groupes limités de travailleurs restant unis par une revendication de base souvent catégorielle et gardant ainsi aisément le contrôle total de leur lutte). 170 ouvriers des lavoirs ont bloqué toutes les mines pendant trois jours au sujet d'un nouveau classement dans une nouvelle convention collective. Un accord entre la direction et les syndicats fut rejeté le 21 juillet par 95 % des grévistes. Un nouvel accord avec paiement des trois jours de grève fut accepté par les laveurs qui reprirent le travail le 22 juillet à 16 h.

Entre ces deux mouvements, il y a toute la différence entre une tactique syndicale et la lutte des travailleurs.

Lettres

d'Italie

"...ici rien de nouveau. Crise de gouvernement difficile à résoudre. La "classe politique" est toujours plus discréditée, mais il n'existe pas d'autre classe politique en mesure de la remplacer au moins aux niveaux les plus avancés du développement du capital. La FIAT aurait voulu comme Président un FANFANI ou un MORO (il y avait deux courants à l'intérieur de la FIAT) qui donneraient un plus grand pouvoir aux courants "technocratiques". On a dû se contenter de LEONE, homme médiocre et représentant de la vieille classe politique méridionale, conservatrice, et un peu "maffiosa". Ainsi vont les choses en réalité; même si le capital construit de belles utopies de gouvernement il doit ensuite tenir compte de la bureaucratie d'Etat et de partis, traditionnelle et manœuvrière. Ainsi les utopies, outre qu'elles ne fonctionnent pas au niveau ouvrier ne fonctionnent pas non plus pour la classe dirigeante. Pour le reste, rien de nouveau. A TURIN, je fréquente peu de camarades, tous "déçus" par de communes expériences de groupe, et tous décidés à ne pas les recommencer. Les divers groupes mao-léninistes, pouvoir-ouvriéristes, etc..attendent mythiquement le renouvellement de la convention des métallurgistes qui aura lieu vers le mois de juin, pour maintenir vives leurs ardeurs et leur foi dans le "parti-révolutionnaire". Les ouvriers sont très découragés, et comme toujours en période de relative difficulté économique, sont peu disposés à engager des luttes de longue durée. Ils visent plutôt à défendre les positions conquises à l'intérieur de l'usine." (25/1/72).

du Canada

Ci-joint un extrait du DEVOIR, journal "libéral" canadien-français, celui d'ici qui ressemble le plus au "MONDE", pour son objectivité, son style austère...

Ces temps-ci, on lui doit le déclenchement d'une campagne contre le Directeur de la Police de l'Agglomération de MONTREAL (2,6 millions d'habitants) qui est un méchant flic corrompu, imaginez-vous, et dans ses éditoriaux, la condamnation

des méchants techniciens des tours de contrôle de tous les aéroports canadiens qui depuis 11 jours (on est le 27 janvier) bloquent par leur grève TOUT le trafic aérien canadien. "Leurs revendications sont justes, mais quand même..." qu'il dit.

L'extrait ci-joint est un aspect intéressant de la "Justice de classe" ... (janvier 1972).

les tribunaux

26-1-72

\$7,400 pour refus de négocier -

La firme Lord et Compagnie Limitée, qui, à l'été de 1968, avait refusé de négocier une convention collective de travail avec ses employés, devra payer une amende de \$7,400 pour avoir continué ce refus pendant exactement soixante-quatorze jours.

C'est ce que vient de décider le juge Maurice Cousineau, de la Cour supérieure, en confirmant ainsi la décision rendue en première instance par le juge Cyrille Morand, qui avait déclaré la compagnie coupable et avait imposé une amende de \$100 pour chaque journée du refus de négocier avec les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique (local 6279).

En un premier temps, Lord en avait appelé du jugement de culpabilité tout d'abord rendu par le juge Morand, mais le juge Kenneth B. McKay avait lui-même rejeté ce premier appel, soulignant notamment que l'argument principal de la défense était non fondé.

On insistait en effet sur le fait que les seuls jours d'infraction avaient été ceux où il y avait tentative de rencontre des ouvriers avec leur patron.

En prononçant sa sentence, d'autre part, le juge Morand avait insisté sur la gravité de l'infraction reprochée à l'employeur.

"Lorsque le législateur a établi le code du travail", avait-il dit, "il a édicté, à l'article 22, une pénalité de \$100

\$1,000 pour chaque jour ou fraction de jour que dure l'infraction.

"Cette forte pénalité démontre bien quelle importance le législateur accordait à cette loi. Une infraction à ce statut est donc beaucoup plus grave, aux yeux de la loi, que nombre d'autres contraventions, dont celles à la loi de l'impôt, par exemple.

"L'employeur qui refuse de négocier de bonne foi une convention collective de travail avec une association de salariés dûment accréditée, malgré l'obligation formelle que lui impose la loi, se dresse contre l'autorité établie, sabote les institutions démocratiques, provoque la violence chez les employés, qui perdent confiance dans la valeur des lois, et cherchent ensuite, comme l'employeur, à se faire justice eux-mêmes.

"Cette façon de procéder est une source de désordre et d'anarchie dans la société. Et elle nous amène au début du siècle, alors que les syndicats ont dû livrer des luttes historiques pour se faire reconnaître comme tels."

Le refus persistant de la compagnie de rencontrer les négociateurs syndicaux, dans ce cas, avait effectivement conduit à une grève prolongée, où la violence avait surgi à plusieurs reprises, plusieurs bombes éclatant même à l'usine sans qu'on ait retracé dans la plupart des cas les auteurs de ces actes de terrorisme.

abstentions et un bulletin nul), est adopté le principe d'une grève d'aver-
tissement de 24 heures. Un Comité de grève est immédiatement désigné, avec pleins
pouvoirs pour déclencher l'action au jour J et à 1'heure H.

Après une très courte délibération, le Comité de Grève, estimant les
circonstances favorables, décide la grève immédiate, avec occupation des locaux.

Des piquets de grève sont mis en place. Les téléscripteurs s'arrêtent.
Des communiqués sont diffusés aux agences, les rédactions sont alertées. Des
commissions d'information, d'organisation, de surveillance, de sécurité, sont
mises en place, chacun est mobilisé, la fonction de tous précisé.

A trois heures du matin, pas une ligne de copie n'a été descendue au
marbre.

MERCREDI 19

PARIS JOUR n'a pas paru.

Dès le déclenchement de la grève, une audience a été demandée à la di-
rection, en vue de renouveler les négociations. Les délégués sont reçus à 11 heures,
mais se heurtent à un nouveau refus total de la part de la direction, qui ne veut
pas revenir sur ses positions.

Le même jour, le Comité d'Etablissement, dans un avis très fermement
motivé, refuse les licenciements.

JEUDI 20

Le Comité Central d'Entreprise - du groupe DEL DUCA, qui a été égale-
ment saisi, se réunit à MAISONS ALFORT. Il pose comme principe qu'aucun licen-
ciement ne doit avoir lieu sans reclassement préalable. Encore une fois, c'est
un refus de la direction.

VENDREDI 21

Nouvelle Assemblée Générale du personnel de PARIS JOUR. Elle décide
l'organisation d'un scrutin à bulletins secrets, en vue de se prononcer sur la
proposition d'une grève de durée non déterminée destinée à faire accepter par
la direction les propositions émises à l'unanimité par les élus et les repré-
sentants syndicaux du Comité Central d'Entreprise.

Il est décidé que cette grève, si elle est déclenchée, ne pourra être
interrompue ou suspendue que par une décision de l'Assemblée Générale du per-
sonnel de PARIS JOUR.

DIMANCHE 23

Ouverture du scrutin. Il se déroule jusqu'au mardi 25 janvier à 12 h.,
sans qu'aucun contact n'ait pu être repris avec la direction. Le vote donne le
résultat suivant:

99 voix en faveur de la grève, 81 voix contre, 4 abstentions, 3 bul-
letins nuls, soit une participation au vote de 96% du personnel.

MARDI 25

Un délai de réflexion de 24 heures est laissé à la direction pour

PARIS JOUR ferme ses portes. Madame Simone DEL DUCA affirme que cette
décision est définitive. Malgré les démarches pressantes qui ont été tentées au-
près d'elle, elle refuse de reconsidérer sa position. Quatre cents salariés, au-
journalistes, cadres, employés, ouvriers du Livre sont menacés de chômage. Voici
au terme de quel processus on en est arrivé là.

Au début du mois de janvier, commencent à circuler dans les couloirs des
bruits de "charrette". Qui? Combien? On ne sait encore. Tout juste sait-on que les
mesures de compression envisagées toucheront toutes les catégories de personnel...

Le mercredi 12 janvier, le Comité d'Etablissement de PARIS JOUR est avisé
qu'en raison de la situation financière dans laquelle se trouve l'entreprise, 33
salariés (22 journalistes, 11 employés) seront licenciés. En outre, deux autres
personnes ayant dépassé l'âge de 65 ans sont mises à la retraite.

JEUDI 13 JANVIER

Les organisations syndicales convoquent une Assemblée Générale du personnel
pour l'informer des décisions de la direction, décisions qui ont été communiquées
au Comité d'Etablissement. L'Assemblée Générale, après un vaste débat, adopte à l'u-
nanimité moins trois abstentions un motion demandant en particulier:

"...1) la suspension des projets de licenciements jusqu'à ce que soient
connus les résultats sur l'exploitation économique et financière de PARIS JOUR,
du plan d'aide à la presse actuellement mis à l'étude par le gouvernement, ainsi
que de l'augmentation du prix des quotidiens.

2) l'élaboration commune d'un plan de relance de l'entreprise comportant
en particulier la restructuration du service de publicité et la création d'un ser-
vice de vente propre à PARIS - JOUR..."

Le personnel, pour assurer la survie du journal se prononce ainsi pour
une politique susceptible d'accroître les recettes, et contre une politique désas-
treuse à plus ou moins long terme,
qui ne peut se traduire que par une
baisse de la qualité du journal.

Le jour même, cette motion est remise à la Direction par les quatre dé-
légués syndicaux mandatés par l'Assemblée Générale. Ils demandent une audience.

VENDREDI 14

La Direction de PARIS JOUR et la Direction Générale de la Société Ano-
nyme "Imprimerie Cino DEL DUCA" à laquelle appartient PARIS JOUR, reçoivent les
quatre délégués syndicaux. Au cours d'une réunion de plus de trois heures, les
représentants du personnel plaident pour la motion, et pour la politique de relance
proposée par le personnel du journal.

LUNDI 17

A 16 heures, la discussion reprend pendant plus de deux heures encore,
mais n'aboutit qu'à un refus de la direction: elle ne suspendra pas les licen-
ciements.

MARDI 18

Nouvelle Assemblée Générale du personnel à 13 heures 30. Devant l'in-
transigeance de la direction par un vote à bulletin secret, (100 voix contre 18,

reprandre les négociations et aboutir à un résultat, avant le déclenchement de cette grève, prévue pour le mercredi 26 à midi, ceci afin d'épuiser toutes les possibilités de négociations.

L'après-midi même, de nouvelles négociations s'engagent entre le Comité de Grève et la Direction en présence de l'Inspectrice du Travail. Sans résultat.

MERCREDI 26

Nouvelles négociations dans la matinée. A 12 heures, aucun élément nouveau n'est intervenu, la direction ayant une fois de plus refusé de revenir sur ses positions. La grève est déclenchée à midi, selon les mêmes modalités que le mardi 18. A l'issue de l'Assemblée Générale des Journalistes, à la Bourse du Travail, plus de deux cents journalistes parisiens apportent dans les locaux de PARIS JOUR leur soutien aux grévistes.

Dans l'après-midi, la Direction convoque le Comité de Grève. Elle fait sa première et unique concession: elle accorde un mois de préavis supplémentaire aux 33. Le Comité de Grève refuse à l'unanimité ce qu'il considère comme une amnésie et refuse de suspendre la grève, malgré les menaces de fermeture du journal, menaces qui ont été proférées dès le début du conflit.

A 18 heures, devant la fermeté du Comité de Grève, la direction convoque le personnel, et annonce sous les protestations, que le journal cessera de paraître définitivement le lendemain, si le travail ne reprend pas aussitôt.

Refusant de céder à ce chantage, le personnel décide de poursuivre la grève, les 81 minoritaires s'engagent, comme ils l'avaient fait avant l'ouverture de la consultation à bulletins secrets, à respecter le vote de la majorité.

En conséquence, après que l'occupation des locaux ait été décidée, 24 heures sur 24, que l'organisation matérielle de cette occupation ait été assurée, le journal ne paraît pas le lendemain.

JEUDI 27

Dans la matinée, une délégation du personnel et de l'Union Nationale des Syndicats de Journalistes, à la suite de contacts pris la veille au soir, se rend chez le porte parole du gouvernement Leo HAMON. En début d'après midi, une autre délégation est reçue à l'Hotel MATIGNON par M. WAURS, conseiller du Premier Ministre en ce qui concerne l'information. Leur démarche tend à obtenir un arbitrage qui permattrait la réouverture des négociations.

Une troisième délégation rencontre d'autre part des responsables du Livre, qui proposent de remplir une mission de bons offices auprès de Madame DEL DUCA ou de ses représentants.

Mais au fil des heures, les choses vont se précipiter.

A 15 heures 24, une agence de presse diffuse un communiqué de la direction de PARIS JOUR annonçant la fin de l'exploitation du quotidien.

Vers 16 heures, ce communiqué est lu par l'administration du journal devant l'Assemblée Générale du personnel. A la demande des ouvriers du Livre assurant la fabrication de PARIS JOUR, le Comité de Grève propose à l'Assemblée Générale

" que PARIS JOUR reparaisse demain matin vendredi 28 janvier comme nous l'ont demandé les camarades du Livre, à la condition que la propriété de PARIS JOUR, Mme DEL DUCA, consente par écrit à cette parution, et que les négociations se poursuivent immédiatement pour le maintien des licenciés non volontaires au même poste, avec le même salaire et la même qualification tant qu'ils ne seront pas reclassés. Ces négociations doivent se dérouler immédiatement entre la Direction Générale de PARIS JOUR, le Comité de Grève de PARIS JOUR, l'Union Nationale des Syndicats de Journalistes et le syndicat du Livre, et doivent aboutir avant le 29 janvier à minuit".

Cette proposition est adoptée à une très forte majorité.

Mais c'est finalement, à la suite de diverses interventions, le Comité Intersyndical du Livre qui engage seul à 19 heures 30, une ultime négociation avec la direction de PARIS JOUR. Celle-ci non plus n'aboutit à aucun résultat.

Refusant cet arrêt de mort qu'il considère comme un déni de justice, le personnel de PARIS JOUR continue d'occuper les locaux du journal 24 heures sur 24, tandis que son Comité de Grève a demandé à l'Union Nationale des Syndicats de Journalistes de prendre l'initiative d'une rencontre avec Mme DEL DUCA ou la direction de PARIS JOUR en vue du règlement du conflit.

(-Suite et fin page 30)

On donne ci-contre le récit de la grève fait par les grévistes eux-mêmes. Ce qui n'est pas très précisé dans ce texte c'est comment se fit l'unification des employés de rédaction (180 Journalistes, dactylos, etc..) dépassant toutes les divisions politiques ou professionnelles, évitant tous les écueils des manœuvres de la direction et de la C.G.T. du LIVRE, pour arriver à la grève générale unanime.

Bien sûr, il y a tout l'environnement: ce qu'était PARIS-JOUR, la presse pourrie, le corporatisme étroit, etc..etc.. Bien sûr on peut se poser ici une foule de questions sur le sens d'une grève dans un tel contexte. Là-dessus, on n'a rien à ajouter. Mais deux points essentiels doivent être dégagés de tout ce fatras de jugements divers car ils tiennent les données objectives d'une lutte dont la forme se relie, malgré son particularisme à toutes les formes de luttes d'aujourd'hui

- la motivation profonde de la lutte c'est la résistance à la transformation même du travail qui fait de plus en plus du journaliste un colleur d'informations d'agences, à la mise en oeuvre de techniques modernes qui éliminent la quasi-totalité des tâches intermédiaires où pouvaient jouer l'initiative et la qualification.
- Ici, ce n'est pas seulement le déclenchement de la lutte qui a fait ressortir son autonomie mais toute son organisation spontanée: assemblée générale souveraine, comité de grève simple exécutant responsable.

Peu importe que la grève ait échoué, que dans cette retombée les intérêts personnels tendent à prévaloir et que le comité de grève ne soit plus qu'un comité de solidarité. Ce qui nous intéresse c'est, dans une lutte étroitement marquée par son professionnalisme, son particularisme, (ce qui lui donne précisément sa cohésion) le développement des mêmes formes de lutte que dans la grève du métro par exemple.

la vie quotidienne du travail

L'intérêt des travailleurs:

On voudrait mettre sous ce titre autre chose qu'un bref commentaire de quelques luttes dont on sait finalement peu de choses. Un des traits communs de ces luttes c'est qu'elles se déroulent entièrement à la base, avec les formes que leur donnent eux-mêmes les travailleurs et que, pour ces raisons, elles restent pour l'instant cloisonnées dans un atelier, dans une catégorie, dans une petite usine. Pour celui qui considère ces luttes sous un angle "tactique", ce ne sont bien sûr que des escarmouches sans importance. A cause de cette vision "organisationnelle" des luttes, mais aussi parce que leur caractère autonome "sauvage" inquiète à la fois dirigeants d'entreprise et dirigeants syndicaux, la presse - et pas seulement la grande presse - les ignore systématiquement. Même au niveau de petits groupes comme l.C.O. peu de choses sont connues (de nouveau on souhaite que les camarades de province communiquent pour diffusion tout ce qu'ils peuvent savoir, d'une manière ou d'une autre, dans leur coin). Ce n'est d'ailleurs pas l'activité d'un groupe quelconque qui peut suppléer réellement à cette carence de l'information et des liaisons. S'il tente de le faire, ses efforts ne sauraient être qu'imparfaits et transitoires. Cela ne saurait remplacer ce qui peut être fait en ce sens par les travailleurs eux-mêmes au cours de leur lutte. Déjà des tentatives bien timides apparaissent ici et là dont on ne peut prévoir ni le cheminement ni l'aboutissement

● Un autre conflit a pris fin, à Chambon-Feugerolles, près de Saint-Etienne, aux Forges de la Sauvanère, où quatre-vingts salariés étaient en grève depuis le 1^{er} février; les grévistes, qui avaient occupé les locaux et séquestré leur employeur, ont obtenu une augmentation de salaires de 7% en trois étapes, au lieu des 12% réclamés.

Séquestration de directeurs à La Rochelle et en Charente

Bloqué dans son bureau depuis mercredi 16 février, à 11 heures, le directeur des Chantiers navals de la Rochelle-Pallice a été libéré jeudi matin vers onze heures pour participer à une réunion paritaire. Dans cette entreprise, qui fait partie des Ateliers et Chantiers du Havre, la plupart des onze cents ouvriers de La Rochelle avaient arrêté le travail mercredi pour obtenir des augmentations de salaires plus importantes qu'annoncées et pour protester contre la réduction des horaires qui toucherait trois cents salariés. Selon la direction, une première augmentation de 3%, supérieure aux recommandations des organisations patronales, avait été proposée, le directeur précisant qu'il s'agissait d'un maximum.

« Alors que la plupart des salariés ont pris conscience des efforts que nous déployons pour obtenir des commandes, nous a déclaré la direction du Havre, une minorité d'agitateurs cherchent systématiquement à détruire le système social dans lequel nous vivons. »

En Charente, à Confolens, deux dirigeants de l'usine Legrand-Davay ont aussi été séquestrés pendant cinq heures, mercredi 16 février. Après l'intervention de l'inspecteur du travail, les deux cadres ont été libérés et le travail devait reprendre jeudi, les deux parties en présence étant d'accord pour ouvrir aussitôt des négociations sur la réintégration d'une ouvrière licenciée et l'augmentation des salaires, objets du conflit.

PETITE CHRONIQUE DE L'AUTONOMIE DES LUTTES

(à compléter par chacun si nécessaire).

- Jaeger (CAEN) des outilleurs occupent en janvier un atelier pendant trois semaines.

14-12-71 RÉOUVERTURE DE L'USINE JOUAN-QUETTIN (Saint-Nazaire)

La direction de l'usine Jouan-Quettin a décidé de rouvrir, ce lundi 13 décembre, l'établissement de Saint-Nazaire qui avait été fermé pour des raisons « techniques » le 7 décembre, après de violents incidents provoqués par quelques grévistes.

Au cours de discussions entre les syndicats et les représentants de la direction, celle-ci a annoncé qu'elle s'efforcera de reclasser les cent vingt personnes qui doivent être licenciées; quant aux syndicats, ils se sont engagés à agir en « organisations responsables ».

23-1-72 LES OCCUPANTS DU CENTRE D'APPRENTISSAGE DES LADS-JOCKEYS SERONT EXPULSÉS

A la requête des sociétés de steeple-chases, une ordonnance de référé du président du tribunal de Versailles (Yvelines) a décidé, le jeudi 27 janvier, l'expulsion de six personnes qui occupent depuis le 12 janvier le centre d'apprentissage des lads-jockeys de Maisons-Laffitte. Cette décision, théoriquement applicable dans les vingt-quatre heures, ne sera exécutoire qu'après avoir été signifiée aux occupants.

Cette occupation fait suite à un mouvement de grève déclenché le 11 octobre 1971 contre les conditions de travail des apprentis et renforcé par la mort accidentelle de l'un d'entre eux le 10 novembre (« le Monde » du 16 novembre 1971). Dans un communiqué publié mercredi, l'association des parents d'élèves du centre d'apprentissage s'était élevée contre cette grève « qui entravait l'éducation professionnelle des lads et des apprentis-jockeys ».

DES OUVRIERS SÉQUESTRENT PENDANT QUELQUES HEURES LEUR DIRECTEUR A VILLEURBANNE

27-1-72

(De notre correspondant.)

Lyon. — Après de multiples arrêts de travail observés, ces derniers jours, à la Société mécanique de Villeurbanne (S.M.V.), ex-société Richard-Continental, et à la suite d'une nouvelle tentative de discussion, les ouvriers ont occupé l'usine, mardi après-midi 25 janvier, et séquestré, jusqu'à 23 heures, le directeur général et le directeur général adjoint.

Les grévistes et les syndicats, qui protestent contre la réduction des horaires (trente-neuf heures et demie par semaine au lieu de quarante-quatre heures et demie), craignent aussi l'annonce de nouveaux licenciements; ils ont réclamé, mardi, l'ouverture de discussions avec les dirigeants de la régie Renault. La S.M.V. est en effet, depuis 1961, une filiale de la Régie; la reconversion de l'usine, qui fabrique aujourd'hui des pièces pour la SAVIEM et non plus des tracteurs, a entraîné, en dix ans, la suppression de mille deux cents emplois.

Les syndicats avaient jusqu'à présent obtenu, par voie contractuelle, des garanties impor-

REPRISE NORMALE DU TRAVAIL AUX ATELIERS DE RÉPARATION NAVALE DE BREST

26-1-72

(De notre correspondant.)

Brest. — Le travail a repris normalement le lundi 24 janvier à Brest aux Ateliers français de l'Ouest (A.F.O.) — spécialisés dans la réparation navale — où, depuis le 27 décembre, à la suite d'un différend portant sur l'aménagement des horaires et l'augmentation des rémunérations, la direction avait réduit la durée hebdomadaire de travail de quarante-quatre à vingt heures. Cette crise avait été déclenchée il y a un mois à l'occasion de la remise en cause par le syndicat C.G.T. d'un contrat d'entreprise expirant à la fin avril 1972.

Plusieurs membres de la direction ayant été séquestrés au cours du conflit, la direction a décidé d'engager des poursuites judiciaires (le Monde daté 23-24 janvier).

- Carling (Moselle-charbon chimie).

14 janvier 1972 - Le directeur VIGNE est séquestré dans son bureau par 150 chercheurs après l'annonce de la suppression de 518 emplois dont 50 chercheurs. Il est relâché sous pression de la C.G.T.

PENARROYA:

Les usines de St DENIS et de LYON du groupe PENARROYA sont en grève depuis le 9 février 1972. Celle de ST DENIS avait été en grève du 20 janvier au 5 février 1971 (voir I.C.O. N° 103-104)

et différents articles des CAHIERS DE MAI de 1971. Nous n'avons pas d'autres informations que ce tract diffusé par le canal des CAHIERS DE MAI (ici se pose de nouveau le problème de coordination et de liaisons horizontales entre délégués et sections de base - avec l'aide de groupes extérieurs à l'usine).

COMITÉ DE GRÈVE DES USINES

PENARROYA
DE SAINT-DENIS et de LYON

Ce matin, nous nous sommes tous mis en grève et nous avons occupé les usines où nous travaillons.

Nous sommes 230 ouvriers, employés par la Société PENARROYA dans deux usines de Saint-Denis et Lyon. Nous sommes à peu près tous des immigrés, en majorité d'Afrique du Nord.

Les ouvriers de ces usines ont établi des liaisons et ont décidé de mener leurs luttes en commun.

Les conditions de travail qui nous sont imposées sont insupportables :

- alors que nous travaillons pour la plupart à la récupération du plomb, tâche dangereuse qui entraîne de nombreux accidents et maladies (saturnisme), nous ne bénéficions d'aucune garantie d'hygiène élémentaire (à Lyon, un accident dû au mauvais état du matériel a tué, le 19 décembre, un de nos camarades).
- nous sommes parqués dans des dortoirs loués par la Société PENARROYA, dans des baraques insalubres, ou dans des logements minuscules. Dans la quasi totalité des cas, nos familles n'ont pas pu nous rejoindre.
- nos salaires sont presque tous inférieurs à 1.000 F par mois et ne correspondent jamais aux tâches pénibles qui nous sont imposées.

Nous résumons très brièvement une situation qui mériterait d'être longuement détaillée. Notre comité de grève peut, quand vous le voudrez, vous accueillir sur place et vous informer sur nos problèmes, ou vous envoyer un dossier à ce sujet.

Nous avons besoin de vous. Seuls, nous ne pourrions tenir longtemps, ni faire connaître nos objectifs, qui sont :

- augmentation des salaires (1 F. de l'heure pour tous, et retour aux 40 h.)
- améliorations immédiates minimum des conditions d'hygiène, de sécurité et de travail (suivant les modalités précises de nos cahiers de revendications qui ont été rejetés par la direction)
- contrôle des ouvriers sur leurs analyses médicales.

Nous vous demandons :

- de répandre cette information autour de vous
- d'écrire aux journaux qui parlent de notre action, et surtout à ceux qui la passent sous silence
- de nous envoyer votre adhésion pour que nous puissions constituer un Comité de Soutien
- de nous indiquer ceux qui pourraient nous donner leur adhésion
- de nous envoyer si possible une aide matérielle.

Le Comité de Grève CGT-CFDT des Usines PENARROYA
de Saint-Denis et Lyon.

(Aux dernières nouvelles, l'usine de Lyon est seule en grève. A St Denis l'intervention énergique de la C.G.T. a empêché le déclenchement de la grève comme l'avait espéré le Comité de grève formé. Semble-t-il, de délégués syndicaux liés aux Cahiers de Mai.)

La grève des aciéries du TEMPLE: StMICHEL à MAURIENNE - SAVOIE.

L'usine est une filiale de la Régie RENAULT. Et la grève des 78 O.S. de la section fonderie de cette usine est la réplique exacte de la grève des 82 O.S. du MANS en avril-mai 1971 (voir numéro spécial d'I.C.O. sur cette grève). Les revendications sont les mêmes : changement de coefficient de salaire pour alignement sur ceux de BILLANCOURT. Donc même grève catégorielle partie de la base d'un atelier.

Las de débrayages sans résultat les 78 O.S. de la fonderie de précision (la plupart des moins de 30 ans, paysans ou fils de paysans) se mettent en grève le 9 DECEMBRE 1971. On n'en parle à la radio et dans les journaux qu'au début de janvier, à un moment où on peut craindre que, comme pour LE MANS, les chaînes ne soient blo-

quées de proche en proche par rupture d'approvisionnement (culbuteurs, pièces de boîtes de vitesse). Et déjà les syndicats, comme au MANS, se sont emparés de la grève en la déviant de son seul but - le changement de catégorie :

" il n'est pas question pour nous de faire des folles... Notre grève est un mouvement pour la défense de l'emploi et pour des reconversions satisfaisantes, car nous défendons l'emploi et aussi nos entreprises "

(déclarations au MONDE- 9/10 Janvier 1972)

Mais la grève reste bloquée, sans conséquences, dans les neiges de la SAVOIE. Et on n'en parlera plus guère. Les grévistes s'opposeront bien à cinq tentatives de la direction d'enlever les stocks; ils passeront même dans l'usine les nuits

de Noël et du Jour de l'An. Mais il n'y aura aucun mouvement de solidarité et, confiants dans les syndicats, pour les liaisons et l'information, les 78 O.S. ne pourront compter sur une solidarité quelconque. Était-il à la portée de leurs faibles moyens d'expliquer aux travailleurs des départements 5, 7 et 70 de BILLANCOURT, des sous-traitants des ARDENNES, de la MEUSE, de la FASA en ESPAGNE, que les travaux supplémentaires qu'ils effectuaient brisaient la lutte de 78 ouvriers? A BILLANCOURT, au département 70, la fonderie d'essai et de dépannage a embauché des intérimaires et est passée aux 3 x 8.

Mais on doit faire une autre constatation. Si la grève des 82 O.S. du MANS s'était étendue, ce n'était pas par la solidarité des autres ouvriers de RENAULT, mais par l'organisation même de la production capitaliste. Celle-ci cherche le meilleur profit pour les capitaux (utilisation maxi-

mum du capital fixe, suppression des temps morts et des stocks): elle conduit à mettre en place un appareil de production dont tous les rouages s'imbriquent étroitement les uns dans les autres dans une telle interdépendance que le moindre arrêt de quelques ouvriers bloque finalement totalement tout l'appareil de production. C'est ce qui s'était passé pour les 82 O.S. du MANS. On ne sait pas si la R.N.U.R. a tiré la leçon et réparti différemment certaines productions (en utilisant notamment la sous-traitance et en jouant sa carte internationale d'usines); c'est possible et c'est là une des conséquences objectives importantes de la lutte de classe qui oblige le capitalisme à modifier l'organisation rationnelle (pour le profit) de manière à avoir un profit réduit mais sûr. Cette nouvelle organisation à son tour n'est pas sans failles, subissant la double pression de la compétition capitaliste (toujours du profit maximum) et de la lutte de classe (la surexploitation chez les sous-traitants, etc.)

Ce qui est certain, c'est que pour la grève des Acieries du TEMPLE, ce fut rapidement l'isolement, sans conséquence notable pour la REGIE. La grève pourrait lentement, et le travail reprend le 20 janvier (vote 50 voix contre 18), avec divers aménagements financiers mais sans que la revendication de base soit satisfaite.

Il en avait été de même pour les 82 O.S. du MANS malgré les conséquences de la grève, les syndicats (et les groupuscules) ayant réussi à faire passer le chômage technique pour une grève générale de usine et à substituer dans cette lutte bidon, leurs propres mots d'ordre à ceux des O.S.

(voir article dans Cahiers de Mai n° 55 - 78 rue du Château d'Eau Paris - 10.)

à propos d'ico

Réunion à larges

- ces réunions ont lieu en principe le Samedi après midi. Les camarades qui désirent y assister doivent nous le faire connaître pour qu'on leur envoie des convocations.

- REUNION du 4/12/71 : " Le Gauchisme est-il mort?" (voir I.C.O. II2-II3 p.46).

d'un camarade de PARIS: disons tout de suite que si une centaine de camarades participèrent à cette réunion, la plupart repartirent déçus et personne ne paraît avoir l'intention d'en faire un compte rendu détaillé.

La plupart des thèmes évoqués le furent de façon superficielle, soit que la discussion s'éternisait dans des exemples concrets ou de vagues formulations, soit que des interventions aussi brèves que brutales, excluaient tout débat entre des positions trop divergentes.

Aucun des camarades venus là (pas plus ceux d'I.C.O. que les autres) ne paraissait avoir pris la peine d'un minimum de travail ou de réflexion préalable. Une partie refusait de développer des idées -apparemment fort justes- qui auraient permis d'approfondir et de dépasser le simple échange superficiel des idées qui pouvaient passer dans la tête des uns ou des autres.

Ce qui était en procès c'était bien l'avant-gardisme, une certaine forme d'activisme, pas seulement celle du léninisme, du syndicalisme mais de tout ce qui a pu se développer dans cette direction sous une forme et un langage nouveau à partir de Mai 68 dans les groupes conseillistes, maoïstes, néo-anarchistes. Les uns et les autres reprenant tout ou partie des mêmes thèmes et se retrouvant dans les mêmes conceptions de l'avant-garde.

Une partie des camarades participant à I.C.O. a pu ainsi collaborer à d'autres activités, par exemple autour du journal TOUT. L'évolution de la situation économique ou politique les conflits internes qui pouvaient en résulter au sein de cette expérience ont rendu difficile de continuer dans cette voie.

Pour beaucoup de ceux qui se sont trouvés engagés dans toutes ces expériences depuis Mai 68, les retombées sont parfois amères; cela va de

la fuite dans les communautés, au repli individuel, à la dissolution, et au découragement.

Il aurait été intéressant précisément que la discussion s'engage sur cette question fondamentale de l'avant-gardisme, mais la grande partie de la réunion fut l'affrontement poli (sauf de brèves explosions) entre deux tendances par trop opposées: individualistes anti-autoritaires d'un côté, et partisans de l'organisation ou de l'action de l'autre. Il y eut certains développements qui auraient pu servir de point de départ à une discussion: la notion d'intervention, l'activité de certains comités d'action, les expériences communautaires, le militantisme, le suivisme à l'égard des groupes politiques, la "théorie" ou la "non-théorie" d'I.C.O.

Ce n'est qu'au cours de la dernière demi-heure alors que la moitié des participants était partie au bistrot ou au cinéma, que la réunion se termina par où elle aurait dû commencer: différents camarades essayèrent de montrer que le vrai problème était celui des rapports de l'activité d'un groupe avec la réalité sociale et la lutte de classes. Ce qui était un produit des nécessités d'une lutte en mai 68 devient en 1972 une recette morte quelle que soit la vigueur avec laquelle on essaie de l'appliquer. C'est alors récupéré en tant que structure de la société d'exploitation, quelle que soit la "violence révolutionnaire" dont on l'affuble. Les problèmes essentiels: déterminisme et spontanéisme, intervention et action, commencent seulement à être posés. Mais il n'y a pas de débat, car il est tard et chacun est las d'une réunion manquée.

Un groupe de camarades de PARIS a rédigé un texte à partir de cette discussion: " Ni oiseau dans l'air, ni poisson dans l'eau". Ce texte sera publié ultérieurement.

- Réunion du 5 février 1972: les pays sous développés. A partir d'un texte " Un bidonville en COLOMBIE, présenté comme suit par l'auteur (texte et discussion seront publiés ultérieurement).

Je vous adresse un texte ramené de mon périple en Amérique du Sud.

Vous intéresse-t-il d'en faire un tirage dans le cadre des publications d'ICO ?

Il s'agit du temps que j'ai passé, à peu près une semaine, à Buenaventura en Colombie.

Vous savez que j'avais rencontré Hector Béjar, instigateur d'une guérilla d'inspiration castriste au Pérou, dans la prison où il était depuis quatre ans près de Lima. Celui-ci m'avait confié une préface qu'il avait écrite en prison pour son livre "Notes sur une expérience de Guérilla, Pérou 1965", qu'un groupe d'étudiants de Quito allaient publier. Ce sont ces étudiants qui me firent rencontrer un prêtre colombien du groupe de Golconda. Celui-ci voulut bien me donner quelques adresses à Buenaventura.

Bien sûr, c'est à la fois par besoin de contacts locaux pour le simple but d'informations et par pragmatisme que je fus amené dans la situation d'El Firme, décrite dans le texte.

Je laisse le soin aux camarades de juger, et surtout de discuter, de la valeur de cette expérience pour les buts que poursuit ICO.

Il semblera sans doute surprenant à certains que j'acceptais l'asile d'une Eglise, ou que je m'adressais à des militaires pour me sortir de l'ornière où je me trouvais. Je répondrais là que seule la situation concrète me déterminait. Je ne faisais que jouer la carte de "l'étranger", que des considérations de fair play engagent généralement à aider, sans qu'on lui pose trop de questions. Donc, pur pragmatisme.

Cependant, pour mes rapports avec les frères du groupe Golconda, ceux-ci furent transparents : ils me prirent comme j'étais ; c'est ma pauvreté qui les poussa à m'aider.

Ce que j'ai voulu dire en fait tient plutôt d'un témoignage, celui d'une misère que nous n'imaginons pas.

Aussi, de la relativité de termes usités dans le cadre d'un seul pays, comme dire "être de droite, ou de gauche", car je pose la question : l'ouvrier de chez Renault, dans cette façon de penser incomplète, n'est-il pas "de droite" pour le dockeur de Buenaventura, si nous comparons leurs revenus et leurs conditions de vie respectifs ?

Il ressort de cela ce que chaque homme, c'est à dire chaque révolutionnaire voudra en déduire. Pour moi, je crois qu'être révolutionnaire, c'est aussi, dans son action, avoir à l'esprit la condition du dockeur de Buenaventura. Il faut au moins essayer d'en finir avec la commodité du monde séparé en trois. Qu'en dites-vous ?

Groupe d'Etudes des problèmes économiques:

Les crises du capitalisme et les tentatives capitalistes d'une régulation de l'économie

La discussion cherche à préciser comment ce projet va être abordé-quant aux différents thèmes à développer.

-quant à la méthode de

travail.

Sur ce dernier point il est convenu de ne pas aller systématiquement dans une seule direction sur un plan préconçu en fonction d'idées directrices préétablies. On est particulièrement méfiant des théories (style léniniste, trotskyste, maoïste, etc..) qui cherchent à tout prix l'événement révolutionnaire et la crise finale qui doit le produire inévitablement; tout autant que des systématisations des théories même si elles peuvent servir de lignes d'approche du problème étudié.

Plusieurs sujets de recherches seront explorés en même temps, chacun étant pris en charge par un ou plusieurs camarades; lors de chaque réunion, il

sera discuté de ce que chacun aura pu faire en ce sens en vue d'une approche à la fois théorique et pratique des problèmes.

Pour le moment, trois orientations de recherches sont définies :

1/ Théories des crises du capitalisme notamment dans le Capital, de Marx.

2/ Quelles ont été les crises du capitalisme au cours de son développement, notamment avant celle de 1930 et après la dernière guerre mondiale (une première discussion a eu lieu sur ce sujet).

3/ Dans les 20 dernières années, comment s'est manifestée l'intervention de l'Etat et quel a été son résultat.

Un premier texte sur le point 1/ a été mis en circulation " Les crises vues par MARX. On l'adresse à tout camarade qui en fera la demande contre 3 timbres à 0f50.

Brochure sur l'Affaire VALPREDA: et sa signification dans le capitalisme Italien.

Des camarades d'I.C.O. ont participé à la rédaction et au tirage de cette brochure qui sera adressée à tous ceux qui en feront la demande à I.C.O. (en-

voi en nombre possible) contre 1 fr par exemplaire, avec toutes précisions sur la campagne engagée en FRANCE à l'occasion du procès VALPREDA.

UN COMMUNIQUÉ
DU COMITÉ DE GRÈVE
DE « PARIS-JOUR »

Le Comité de grève de « Paris-Jour » communique :

« La direction de « Paris-Jour » a signifié aux grévistes qu'ils avaient à quitter les lieux — qu'ils occupaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre — en faisant valoir que la fermeture du journal et le versement d'indemnités de licenciement mettaient fin à tout lien contractuel entre la société anonyme « Imprimerie Cino Del Duca » et le personnel de « Paris-Jour ».

« Les grévistes ont accepté d'évacuer les locaux après avoir remis à M. Amy Bellot, administrateur de « Paris-Jour », une lettre dans laquelle ils déclarent notamment :

« Au nom du personnel de « Paris-Jour » en grève, les grévistes présents dans les locaux du journal le 15 février 1972, après avoir pris connaissance des mesures décidées par la direction pour interdire l'accès des bureaux et de la rédaction (...) vous font savoir :

« — qu'ils ne se retirent que sous la contrainte (...)

« — qu'ils ne considèrent pas que la fermeture des locaux met fin au conflit qui oppose le personnel à la direction de « Paris-Jour » (...)

« — qu'ils maintiennent que la fermeture de « Paris-Jour » pendant la grève et pour fait de grève constitue une violation flagrante de la législation du travail.

« Avant de quitter les lieux, les soussignés vous demandent de donner acte au Comité de grève que les locaux n'ont subi aucune dégradation et qu'il n'y a eu aucune disparition de matériel ».

« Après avoir pris connaissance de cette lettre, remise par le Comité de grève, M. Amy Bellot a refusé de procéder au constat des locaux et du matériel qui lui était demandé ».

La position de la C.G.T.

Communiqué du Comité Intersyndical du Livre C.G.T. Le Livre Parisien - n° 91. Dans cette affaire, il apparaît nettement que l'appréciation de la situation n'a pas été suffisamment mesurée par ceux qui ont entraîné le personnel de « Paris-Jour » dans un mouvement sans issue.

Le Comité intersyndical du Livre parisien, conscient de ses responsabilités, s'est efforcé de tenter une ultime négociation afin de rechercher les possibilités d'une conclusion valable au conflit, sur la base des propositions formulées par le C.C.E.

Le Comité intersyndical du Livre parisien proteste contre la décision prise par la direction de « Paris-Jour », facilitée par l'attitude d'éléments irresponsables, entraînant le chômage de 400 salariés. Cette décision s'inscrit dans le cadre des positions patronales et gouvernementales visant la concentration de plus en plus poussée des moyens d'information.

Le vendredi 28 janvier, les représentants du Comité intersyndical étaient reçus par Mme Del Duca pour tenter de la faire revenir sur sa décision. En vain. Elle a fait entendre que sa décision était

MÉTRO : (fin)

Repartir du bon pied

Le Syndicat C.G.T. du métro a réuni récemment sa commission administrative. C'était la première fois, depuis la grève, que les militants les plus responsables de cette organisation se réunissaient. Ce mouvement a été bien entendu au cœur des débats. Nous avons demandé à Jean Charprenet, secrétaire général du Syndicat C.G.T. du réseau ferré, de résumer ces travaux.

— D'abord, nous avons re-placé la lutte des conducteurs du métro dans le contexte général. A notre avis, une analyse sérieuse de cette grève ne peut être réalisée sans cela.

Par leur lutte, les conducteurs s'attaquaient à toute la politique économique et sociale du gouvernement : une brèche ouverte à la RATP aurait rapidement entraîné d'autres concessions dans d'autres secteurs, notamment dans le secteur public. On pouvait donc s'attendre à une farouche résistance de la part du pouvoir. En effet, le système, en difficulté en raison de la crise générale qu'il connaît, aggravée par les déboires monétaires internationaux, ne manquerait pas de s'opposer de toutes ses forces à tout ce qui pourrait contrecarrer ses plans de rigueur pour les travailleurs.

D'ailleurs, dès le premier semestre, alors que les implications revendicatives mettaient moins directement en cause le pouvoir, nous avons vu patrons et gouvernants faire preuve, chez Renault au Mans, à la SNCF, chez les navigants et pilotes, d'une rare intransigeance.

C'est cette résistance prévisible que nous avons en tête lorsque, au début du mouvement, nous propositions, avec la CFDT, des grèves de vingt-quatre heures renouvelables, de telle manière à ne pas nous lancer à corps perdu dans une impasse.

— La grève des conducteurs était, néanmoins, l'expression d'un grand mécontentement ?

— Oui, et aussi d'une grande combativité. De janvier à septembre, le personnel n'a touché aucun rajustement des salaires, en dépit des hausses considérables des prix. De plus, l'insuffisance des crédits pour les réformes catégorielles n'a pas permis les reclassements sur lesquels les agents de la Régie comptaient beau-

coup. C'est parce que nous pensions que l'accord de salaires 1971 aboutirait à ces résultats que nous ne l'avions pas signé. Pas plus que la CFDT.

— Il a été, bien entendu, question de la tactique des luttes ?

— Elle a été, en effet, au cœur du débat. La question posée, en tenant compte des deux données précédentes : contexte social et politique générale et volonté de lutte du personnel, n'était pas « Faut-il se battre ou non », mais comment se battre, comment trouver la tactique la plus efficace pour faire valoir nos revendications, puisque les négociations étaient vaines.

En ce sens, la grève a été riche d'enseignements.

Elle a montré, notamment, les limites étroites du syndicalisme catégoriel. Je dis bien du syndicalisme catégoriel, pas des luttes catégorielles.

L'exigence du syndicat autonome, majoritaire chez les conducteurs, de limiter l'action à ces derniers, s'est finalement retournée, en contribuant à isoler la catégorie, contre ce que certains croyaient être leur force.

Aussi combative qu'elle soit, une action catégorielle ne permet pas, obligatoirement, de modifier le rapport des forces en sa faveur.

Dès lors, la sagesse, l'esprit de responsabilité commandaient de changer de tactique, de préserver avant tout ces forces exceptionnelles lancées dans la bataille, d'éviter l'effritement et de rentrer « forces intactes », pour repartir du bon pied.

La grève aurait certainement pu tenir quelques jours de plus. Mais sans aucun autre résultat, sinon son « pourrissement », permettant au gouvernement de dresser les usagers contre les travailleurs en lutte et profiter de cela pour appliquer les mesures anti-grève déjà annoncées.

Que penserait aujourd'hui le personnel si nous l'avions encouragé dans cette voie sans issue, ce qui était alors la solution de facilité.

Il n'est pas écrit que les luttes revendicatives empruntent une voie royale. L'efficacité n'est pas toujours la simplicité. Il faut adapter la stratégie des luttes à la complexité de la bataille.

— Est-ce que c'est mieux perçu aujourd'hui ?

— En grande partie, oui. Le document de la CGT, « Pour une action syndicale responsable et efficace », nous a beaucoup aidés, et il a été approuvé par notre commission administrative. Cependant, il ne faut pas se dissimuler que des incompréhensions demeurent. Le contraire serait étonnant. Si la démocratie syndicale veut que les responsables respectent la volonté de la base, elle exige aussi que ceux-ci, au lieu de se cantonner dans un suivisme facile, donnent à la base tous les éléments d'appréciation qu'ils sont amenés à connaître, pour leur permettre de juger. C'est ce que nous avons fait, en espérant que ceux qui ne disposaient pas de toutes les données du problème réfléchissent sur tous les aspects de la question. Nous avons tous à y gagner.

— Et maintenant ?

— Pour la CGT, il s'agit de poursuivre la lutte des conducteurs et de toutes les catégories, dans les formes d'action appropriées, c'est-à-dire celles qui seront plus efficaces.

Si l'on en croit la dernière entrevue avec la direction, nous allons avoir du pain sur la planche, et toutes les forces du personnel uni ne seront pas de trop...

(Interview recueillie par Pierre GAMES.)

L'Huma 12/11/71

Pays-Bas

Le 19 février cette grève dure encore

On en reparlera car ici, l'action des travailleurs et celle des syndicats sont bien séparées y compris par la justice bourgeoise

VINGT MILLE OUVRIERS des chantiers navals et de l'industrie métallurgique se sont mis en grève sans préavis vendredi 4 février à Rotterdam et Amsterdam. Cette grève « sauvage » fait suite à une décision en référé du tribunal d'Amsterdam, qui a interdit, jeudi, le mouvement d'arrêt du travail de vingt-quatre heures lancé par les syndicats. (A.F.P.)

le Monde 2.72

Publications

(voir liste complète dans ICO
112-113 p 47)

RECTIFICATIF

La Peau des Profs (3 F) a été mis par erreur dans les "Brochures d'ICO". Ce texte élaboré par un collectif autonome d'enseignants est seulement diffusé au même que d'autres publications.

LISTE DES OUVRAGES PARUS A CHAMP LIBRE

La rumeur irlandaise
La bande à Pierrot le Fou
Le rapport Krouchtchev
A bas les chefs
Coeur de chien
Free Jazz
Karl Marx
L'Etat massacre
Journal d'un éducateur
Jean Renoir
Marxisme et Liberté
Diga Vertov
Enquête sur les prisons
Fleury Mérogis prison modèle
La société du spectacle
Le Fahr
Les habits neufs du président Mao
Le meurtre du Christ
Correspondance Groucho Marx
Reich, mode d'emploi
L'Internationale Situationniste
Le travail dans les prisons

ON CESSE TOUT ENVOI DE

- Le Léninisme en question (épuisé)
- Wilhelm Reich - Psychologie de masse du fascisme (éditions courantes parues)

AJOUTER A LA LISTE

- NEGATION (Avant premier numéro)
La Révolte dans la prison de Toul
Délinquance sociale et justice gauchiste 5 (1 franc - demander à ICO)
- ICO - LIAISONS n° 5
(le génocide au service de la civilisation
le mouvement de mai 68 dans les entreprises
A propos de l'organisation
Au sujet d'ICO - Tracts sur la grève du métro - Maspero, libraire.

CONSEILS OUVRIERS ET UTOPIE SOCIALISTE
numéro spécial des Cahiers de discussion pour le Socialisme de Conseils)
à ICO contre 4 F-

ICO EST IMPRIMÉ CETTE FOIS EN OFF SET

Peut être on continuera. Tout dépend du travail que ça donne et de la participation des copains à ce travail.
Une première chose : envoyer les textes tapés à la machine, en bandes de 10 cm de large et le plus net et noir possible. On peut reproduire beaucoup plus largement textes, coupures, dessins, etc... A chacun d'imaginer ce que peut être ICO en fonction des possibilités techniques ainsi offertes.

OUVRAGES EN LANGUE ESPAGNOLE:

Vernon RICHARD "ENSEÑANZAS DE LA REVOLUCION ESPANOLA" - 24 frs. Réduction importante en s'adressant exclusivement à BELLIBASTE- 25 rue des Boulangers - PARIS - 5ème.

Il s'agit de la première tentative de critique globale de l'anarchisme espagnol pendant la guerre. Les critiques de RICHARDS sont souvent très dures, mais elles n'ont jamais pu être récupérées par les détracteurs de l'anarchisme: elles vont toujours plus loin que la position de l'anarchisme "officiel", à partir de l'optique de BERNERI.

Antonio TELLEZ "LA GUERRILLA URBANA EN ESPAÑA-SABATE" - en souscription 18 frs. Chez BELLIBASTE - Centré sur Francisco SABATE, cet ouvrage est une description de la lutte clandestine à BARCELONE et en même temps de l'attitude de l'exil espagnol par rapport au problème de la violence.

LUTTE OUVRIÈRE (nos 173

- Bronzaria (Courbevoie) - 8 x
d'entreprise tire les syndicats
révindicatif dont le total des
25% ! - consultation du pers
mité voulait une augmentation
débrayage quotidien d'une 1/2
entièrement de grèves illu
production beaucoup plus fa
les débrayages - Répression
aux revendications par syi

CAHIERS de Mai (n° 35) - 72 ru
- Hammouth (Mort pe
doivent se contacter et recher
employer contre les direc
grands magasins
Combat Syndicaliste (n° 689
et équipements sociaux

FOUGE (n° 142) B' 201 - Paris 19 -

- Idéal Standard (n° 142) - vague de licenciements ou de
reclassements payant innuégés - volonté de répostes musclée par syndicats
préférer taper à la poste du patron, sans tenir le personnel au courant
de ce qui se passe à Aubray, sous bois (voir L.O. n° 178 : à Aubray, la
méthode lutte pour la garantie de l'emploi, contre projets de licenciements
et de restrictions - grève de 24h vivre à 90% -) - appel à la lutte par
ataches par des revendications individuelles.

- Jacques Roger (Caen) - grève de 3 semaines, avec occupation, des outils
revendiquant allègrement des salaires - mais débrayage de soutien ne se
quière pas dans l'usine.

- T.N.E. - grève pour accumulation de fonctions prises à la suite d'une
délation - l'action s'étendant à la province, recul de la direction avec réduction
d sanctions - mais grève continue 3 jours/semaine afin de paralyser le
ctionnement en ne privant les agents que des 3/4 de leur salaire.
(voir L.O. n° 179).

ANARHO-SYNDICALISTE (n° 113) 12 rue Beclade - 79 Chef-Boutonne.
Etude sur le Travail temporaire.

Coupe
faute de place

A la suite de la révolte des prisonniers de Toul, un groupe de camarades participant à ICO ont écrit un long texte qui a été lu à la réunion du contenu d'ICO (La révolte, Une prison modèle de réintégration par le travail- La délinquance sociale - La justice gauchiste). Des désaccords sont apparus dans les conclusions de ce texte, notamment à propos de développements résumés dans la phrase suivante :

"Cela doit amener la couche intellectuelle à s'affronter au prolétariat; comme le prolétariat sera amené dans son mouvement de négation à affronter toute classe ou couche, toute organisation, toute idéologie y compris celle des conseils ouvriers qui a un caractère positif qui en parant de vertu travailleuse le prolétariat, s'q- vère être le mouvement même de la contre révolution."

Il avait été convenu que ce texte paraîtrait dans ce numéro d'ICO, accompagné d'une note précisant les divergences (divergences qui devaient être confrontées au cours d'une réunion spéciale d'ICO sur la base d'un texte préalable touchant

Les conséquences de la grève commencent à être dramatiques. Aujourd'hui plus de 800.000 ouvriers de différentes industries ont dû être mis à pied. Il y a des coupures de courant dans arrêt....Le gouvernement utilise déjà la troupe et de la main d'oeuvre jaune pour décharger les bateaux de charbon. Mais les mineurs vont renforcer leurs piquets dans les ports. Si l'escalade continue et que des bagarres éclatent entre la troupe et les mineurs, ça pourrait vraiment mener à une situation explosive voire révolutionnaire..... Mais, pour l'instant, les choses sont entre les mains, plus ou moins, des branches locales syndicales dont le degré de militantisme varie de région à région. Il se pourrait bien que le bureau national arrive d'ici une ou deux semaines à un accord et se serve des branches locales pour mettre les mineurs au pas. Mais il n'est pas exclu que certaines branches locales refusent de suivre et que ça reparte cette fois contre la direction nationale.

La suite des propositions

par semaine	Demanded Minimum (per week)	Present Minimum (per week)	PAY OFFERS				19 février	
			Oct 12	Dec 13	Jan 5	Feb 10		
Fond	FACE WORKERS (mineurs)	£35	£30	£1.75	£1.90	£1.90	£2.75	ou ne connaît pas les détails
Surface	OTHER UNDERGROUND WORKERS	£28	£19	£1.75	£1.90	£1.90	£3.50	
	SURFACE WORKERS	£26	£18	£1.80	£2	£2	£3	
	% d'augmentation	17 à 44%		5,70 à 10,7 à 11%	7 à 11%	7 à 11%	9 à 16%	15 à 31%

(1 Livre = environ 12F) demandé avant la grève / débat de la grève / 5 semaines / 6 semaines

principalement les conseils ouvriers). Les délais de parution d'ICO ont amené le groupe de camarades qui avaient participé à la rédaction de ce texte à en prévoir le tirage à part, ce qui a été réalisé finalement sous la forme d'un avant premier numéro d'une nouvelle publication "NEGATION", dont la page d'introduction précise les positions et les intentions. Toutes ces difficultés, délais, etc... ont conduit à écarter ces textes de ce numéro, ainsi qu'un autre sur le même sujet qui avait été écrit par deux autres camarades - et à diffuser séparément ce numéro de NEGATION (IF à ICO) sur la révolte des prisons.

Les cent quatre-vingts détenus de l'atelier de brochure et de l'imprimerie administrative de la maison centrale de Melun - soit plus du tiers d'un effectif total de quatre cent quatre-vingts personnes - poursuivent, ce vendredi 18 février, le mouvement de grève qu'ils ont entamé mercredi dernier, dès le matin, pour obtenir des augmentations de salaires. Ils se rendent aux ateliers mais n'y effectuent aucun travail.

18-2-72

e. m. se à et pas de une elle soit

idées déjà émises ou mises en application dans d'autres pays, notamment en Belgique. M. Schmeleck a alors qu'il fallait amener son opinion à jusqu'à accepter cette idée qu'il y a un régime pénal acceptable à ne pas mettre en prison tous les gens qu'on y met actuellement. Un certain nombre de pays ont déjà compris cela. Il faut savoir, a indiqué M. Schmeleck, avec quoi on pourrait remplacer les courtes et moyennes peines de prison, car ce procédé apporte plus d'inconvénients que de résultats positifs.

dans la mesure où on n'a pas le temps de faire un travail solide de rééducation dans les établissements.

Interrogé sur l'existence de complots extérieurs qui pourraient exister au plan mondial afin de susciter des émeutes dans les prisons, M. Schmeleck hésite plusieurs secondes avant de donner sa réponse. « Je pense pour ma part, expliqua-t-il, que la prison peut devenir un terrain d'élection pour les procédés révolutionnaires. A-t-il déjà été choisi ? Personne ne peut le dire avec certitude. Ce qui est grave, c'est que c'est un terrain d'élection et la tentation doit être forte. A propos du malaise actuel dans les prisons françaises, M. Schmeleck a estimé qu'une reprise de l'agitation dans les établissements pénitentiaires n'était pas à exclure.

Les... pour la... et... Us les textes publiés dans les numéros passés, présents et à venir d'I.C.O. peuvent être librement produits, traduits, ou adaptés, même sans indication d'origine.

Il fallait sans doute que la situation soit "sérieuse" pour le capitalisme anglais pour que le premier ministre Heath et les chefs syndicaux se réunissent toutes affaires cessantes dans la nuit du 18 au 19 février pour mettre au point la manière de mettre fin à la combativité des mineurs en faisant des concessions de taille qui, apparemment satisfont les 3/4 des énormes revendications de salaires. L'importance politique d'une telle lutte, à la fois dans l'organisation de la lutte par les mineurs et dans l'échec (qui en est le résultat) de la tentative de faire payer aux travailleurs la modernisation du capital en Angleterre, nous tenterons de la préciser ultérieurement. L'annulation de la conférence Pompidou - Heath est aussi une de ces conséquences - il faut réviser les calculs

Informations
correspondance
ouvrières

Correspondance 13 bis, rue Labois-Rouillon - PARIS 19^e.

Pour tous contacts ou participation aux réunions, écrire préalablement.

Abonnements

12 numéros (et suppléments imprimés ou ronéotés) - 24 F. (France) - 30 F. (Etranger) - 50 F. (par avion)

Versements

I.C.O. - C.C.P. 20.147-54 PARIS.

La prison peut devenir un terrain d'élection pour les procédés révolutionnaires